

LES SÉVÉRIENS DANS LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918



Hommage à leur sacrifice

En l'an 2000, le Centre communal d'action sociale de Civrieux a écrit et fait publier un ouvrage « Civrieux au XX^e siècle ».

En 2018, la célébration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 nous fait passer de la commémoration à l'histoire. À cette occasion, le Centre communal d'action sociale de Civrieux, soutenu par le Conseil municipal, a tenu à produire cette monographie en hommage aux Sévériens de la Grande Guerre.

Merci,

À François FALC'HUN qui a effectué des recherches minutieuses sur la commune de Civrieux dans la Grande Guerre, travail qui a conduit à me remettre plusieurs classeurs à l'écriture dense et serrée.

À Alain LORANGE et Florence LEFEBVRE-GRANDMAISON qui, à la lumière de la science généalogique, ont prolongé ce travail et ouvert de nouvelles voies, tel le séjour des réfugiés dans la commune de Civrieux.

À Bernard GRIMAULT qui s'est emparé de ces sources d'information pour, en quelques semaines, rédiger et mettre en page cette monographie.

Aux personnes qui ont permis son illustration par leurs témoignages et la mise à disposition de documents familiaux.

À Gérard ALCINDOR, à Marc BOIXADER, à Jean DE LA IGLENTIA, à Isabelle RUIZ et à Noël VIALLIS pour leur avis au fur et à mesure de la rédaction.



Marie-Jeanne BEGUET, Maire de Civrieux et Conseillère régionale.

« On oubliera. Les voiles du deuil, comme les feuilles mortes tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qui l'aimaient tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois ».

Ces lignes de Roland DORGELES, extraites des « Croix de bois » et souvent portées en épigraphe de publications dédiées à la Grande Guerre, dictent notre démarche et résument l'objectif de cette monographie :

- ✚ Faire que tous les combattants Sévériens demeurent ou se reconstituent dans notre mémoire collective ;
- ✚ Faire que nous regardions notre monument aux morts plutôt que simplement le voir ;
- ✚ Faire que notre souvenir reconnaissant vienne contrebalancer le dernier quatrain du poème « Le roman inachevé » de Louis Aragon :

« Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri »

« Fiancés de la terre et promis des douleurs », les Sévériens d'aujourd'hui vous devaient un hommage, notamment à ceux, sans sépulture ou sans épitaphe, dont il ne reste qu'un seul mot d'or au centre de notre village.

AVERTISSEMENT

Les rédacteurs, Sévériens sans connaissance particulière en histoire, souhaitent avoir satisfait, dans les grandes lignes, aux exigences de cette discipline.

Un siècle s'est écoulé... Au plan national, les deux derniers « poilus » ayant combattu dans les rangs de l'armée française, Louis de CAZENAVE et Lazare PONTECHELLI, nous ont quittés depuis dix ans...

Les personnes les plus âgées de notre commune sont de la génération succédant à celle des acteurs de la Grande Guerre. Celle-ci était terminée depuis plus de vingt ans lorsqu'ils furent en mesure de poser des questions. Y pensèrent-ils alors que s'annonçaient de nouveaux périls ? Osèrent-ils alors que certains anciens combattants étaient mutiques ? Eurent-ils l'envie « d'approfondir » lorsque que d'autres étaient par trop diserts ? Ou tout simplement, comme les enfants de chaque génération, estimèrent-ils avoir le temps d'interroger leurs anciens ? De fait, un siècle après l'Armistice, les témoignages de ceux qui ont connu les combattants de la Grande Guerre sont rares et difficiles à recueillir.

L'étude porte sur une liste de 251 hommes liés à la commune pour la période concernée en regard de tout ou partie des sources d'information suivantes : état civil, lieu de résidence lors du dénombrement des habitants en 1911, inscription sur la liste électorale en 1911, résidence lors du recensement militaire...

En effet et pour exemple, seules 18 des 30 personnes inscrites au monument aux morts font partie des 592 habitants recensés de 1911 !

Les rédacteurs ont travaillé en appui de ressources tangibles permettant de connaître le profil civil et militaire des « poilus » (actes de l'état civil, les fiches matricules militaires, base des Morts pour la France, base des sépultures de guerre...), ainsi que leur situation dans les combats, (historique des régiments, journal des marches et des opérations des unités engagées...).

Ils ont sollicité les archives de la mairie et visité le cimetière municipal.

Hélas, les ressources familiales ont été rares (lettres, carnets, photographies...). Ainsi restent-ils frustrés de n'avoir pu mettre un visage ou donner la parole à chacun de ces anciens qui, le temps de quelques semaines, sont devenus leurs compagnons.

LA MOBILISATION

L'été 1914, dans le contexte climatique de l'époque, sera perçu comme particulièrement froid, avec une température moyenne inférieure de 1,9 °C à la moyenne saisonnière. Mais, ce matin du samedi 1^{er} août préfigure une journée estivale.

Les habitants de la commune de Civrieux vivent leurs dernières heures de paix...

Au village, chacun vaque à ses occupations habituelles et dans les champs les agriculteurs engrangent les moissons. Cependant, ce ne doit pas être en toute insouciance, car les journaux se font l'écho d'un enchaînement d'événements tragiques dans toute l'Europe.

- Le 28 juin : Assassinat de l'archiduc François Ferdinand d'AUTRICHE-HONGRIE à Sarajevo par un nationaliste serbe ;
- Le 23 juillet, la Serbie refuse à l'Autriche-Hongrie d'enquêter sur son sol ;
- Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie ;
- Le 31 juillet, la Russie, alliée de la Serbie, déclare la mobilisation générale. En réponse, l'Allemagne déclare l'état de menace de guerre, demande à la Russie l'arrêt de mobilisation et adresse un ultimatum à la France qui est alliée de la Russie. Jean JAURÈS est assassiné à 21 h 40 par Raoul VILLAIN.

Ce 1^{er} août, depuis Paris, l'ordre de mobilisation générale est télégraphié aux préfectures, puis au maire de chaque commune : c'est le rappel théorique sous les drapeaux de tous les Français aptes au service militaire.

Vers 16 heures, comme partout en France, le clocher du village de Civrieux fait entendre un sinistre tocsin qui à l'époque est le moyen le plus rapide d'alerter les habitants, notamment ceux disséminés dans les champs ou résidant loin de la mairie.

Une fois l'ordre de mobilisation générale connu par proclamation publique (il ne sera placardé que le 2 août), chaque homme consulte son livret militaire. Un fascicule, agrafé à son dos, donne les indications pour rejoindre, à la date demandée, le dépôt d'affectation où il recevra son équipement.

Comme certainement l'ensemble des Français, ces réservistes partent avec sérieux et détermination, persuadés que la guerre sera de courte durée. Du 2 au 25 août, ils sont 114 à rejoindre les classes 1911, 1912 et 1913 qui sont en service actif au moment de la mobilisation générale.

La loi BARTHOU, du 7 août 1913, a « passé » la durée du service militaire de 2 à 3 ans, mais les classes 1911 et 1912 ne sont pas concernées.

Ainsi, les hommes de la classe 1911, incorporés depuis octobre 1912, attendent-ils leur libération pour octobre 1914. La mobilisation les maintient en service.

Pour éviter la pénurie d'hommes, les classes 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919 sont appelées par anticipation.

Soldats mobilisés	Pour la France	Pour la commune de Civrieux
Soldats en service actif	800 000	31 (le jour de la mobilisation générale).
Engagé volontaire		1 active (25 août 1914).
Réservistes	3 780 000	113 (départs du 2 au 25 août). Réparation théorique selon les classes : 61 (réserve active), 42 (territoriale), 10 (réserve territoriale).

Classes	Date d'incorporation	Date théorique de libération
Classe 1911	10/1912	10/1914
Classe 1912	10/1913	10/1915
Classe 1913	10/1913	11/1916

Classes	Appel sous les drapeaux	
	Date théorique	Date effective
Classe 1914	10/1914	01/09/1914
Classe 1915	10/1915	15/12/1914
Classe 1916	10/1916	08/04/1915
Classe 1917	10/1917	07/01/1916
Classe 1918	10/1918	16/04/1917
Classe 1919	10/1919	15/04/1918



Répartition aux armées en 1914	Classes	Années de naissance	Âge	Affectation
Armée active	De 1911 à 1913	1891 à 1893	21 à 23 ans	Service militaire dans les unités d'active.
Réserve de l'armée d'active	De 1900 à 1910	1880 à 1890	24 à 34 ans	Complètent les régiments d'active et composent les régiments d'infanterie de réserve.
Armée territoriale	De 1893 à 1899	1873 à 1879	35 à 41 ans	Théoriquement à des missions plus statiques, moins exposées.
Réserve de l'armée territoriale	De 1886 à 1892	1866 à 1872	42 à 48 ans	Complément des rangs des régiments de territoriaux ou fonctions plus éloignées du front (Service de Garde des Voies de Communication, service de place...).

Tout homme est concerné par des obligations militaires sur une durée de 28 ans.

En regard des 251 noms de la liste retenue pour cette étude, durant la durée du conflit, ce sont 224 hommes qui restent ou partiront sous les drapeaux (89,24 %) et 27 qui ne seront pas mobilisés (10,76 %). Enfin, 29 soldats seront démobilisés lors du conflit (12,95 % des mobilisés). Parmi les mobilisés, d'autres seront démobilisés préma-turément au-delà du 11 novembre 1918.

Lors du conseil de révision, sur le plan médical, un homme est classé dans une des catégories suivantes :

- Bon pour le service armé ;
- Bon pour le service auxiliaire. Il est affecté à un régiment (rattachement administratif ou effectif), mais pas à une unité combattante. Il complète divers services de l'armée, voire être mis à la disposition de l'industrie privée pour l'exécution de travaux relatifs à l'armée ;
- Exempté (dispense de service militaire) ;
- Ajourné (incorporation différée) ;

Les réformés sont des soldats souffrant d'un problème de santé qui les empêche de participer au service actif. Ils peuvent être réaffectés dans le service auxiliaire.

Les lourdes pertes subies lors du mois d'août 1914 doivent rapidement être compensées par de nouvelles incorporations. Le décret du 9 septembre 1914 oblige les réformés et exemptés des classes précédentes à celle de 1915, à passer devant une commission de réforme : ils sont alors maintenus réformés ou exemptés, jugés « bons » pour le service armé ou pour le service auxiliaire.

Les ajournés sont l'objet de passages réguliers devant le conseil de révision - Voir Georges RABILLOUD (cas 0).

Causes de démobilisation ou renvoi aux foyers (*)					
Classe	Réforme		Inconnues (cas 8)	Enfants (cas 5)	Dé-tachement agricole (cas 9)
	Blessures (cas 6)	Maladie (cas 7)			
1914 à 1919	1				
1911 à 1913					
1900 à 1910	4	1			
1893 à 1899		4		1	
1886 à 1892		5	4	1	8
Totaux	27	10		5	8
					2
					2

Nombre de personnes : 29.

(*) Sur la période du 2/08/1914 au 11/11/2/1918.

Les hommes jamais mobilisés						
Classe	Non mobilisés	Causes de non mobilisation				
		Déces	Exemption (cas 1)	Réforme (cas 3)	Non incorporation (cas 4)	Services auxiliaires (cas 2)
1914 à 1919	4	1	3			
1911 à 1913	3		2	1		
1900 à 1910	2	1		1		
1893 à 1899	6	4		2		
1886 à 1892	12	4		4	2	2
Totaux	27	10	5	8	2	2

Les fiches de matricule regroupent toutes les informations recueillies sur un homme depuis son recensement jusqu'à la fin de ses obligations militaires. Leur étude montre, qu'à l'exception des plus anciens, il est rare « d'échapper » à titre définitif à mobilisation ou d'être démobilisé. À partir de 1917, des lois successives permettent aux classes les plus anciennes le détachement temporaire dans le cadre de l'agriculture, en raison du nombre d'enfants, de veuvage.

(Cas 0) Georges RABILLOUD (classe 1919) est ajourné pour raison médicale. Il n'est incorporé que le 16 mars 1920, au lieu de mars 1918.

(Cas 1) Claudius RADISSON (classe 1913) est exempté pour « Sclérose de la moelle épinière ». Exemption confirmée par 2 fois.

(Cas 2) Jean RICHAUX (classe 1897) est incorporé au 133^e Régiment d'Infanterie le 14 novembre 1898. Il est envoyé dans la disponibilité le 20 novembre 1999 (frère en service), puis classé dans la non-affectation (18 janvier 1905) comme homme d'équipe de chemin de fer à la Société PLM (Paris – Lyon – Méditerranée). Il n'est pas mobilisé lors du conflit.

(Cas 2) Joseph LARDET (classe 1889) souffre d'une « déviation du rachis ». Le conseil de révision le déclare « bon aux services auxiliaires ». Il ne reçoit pas d'instruction militaire, mais suit les étapes des obligations militaires. En 1909, il appartient à la réserve de l'armée territoriale. Le 27 novembre, la commission spéciale de réforme le maintient aux « services auxiliaires ». La fiche de matricule militaire ne donne aucune indication, mais au regard de son âge, il a pu effectuer un service auxiliaire au niveau du canton afin de pallier les départs au front.

(Cas 3) Claude JULIEN (classe 1892), classé dans la réserve de l'armée d'active, est réformé le 16 novembre 1914 pour « Bacille pulmonaire ». Il reste dans ses foyers, mais décède en avril 1915.

(Cas 4) Marin GAY (classe 1888) est ajourné par décision du conseil de révision en 1889 et 1890 pour « faiblesse ». Il est classé dans le service auxiliaire en 1891 (recrutement cantonal). Il passe à la réserve le 1er octobre 1892, à la territoriale le 1^{re} octobre 1902, puis à la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1908. Il est classé « service armé » le 24 novembre 1914 par la commission spéciale de réforme. Cependant, la fiche de recrutement ne précise aucune durée de campagne. Il a 46 ans en 1914...

(Cas 5) Alphonse DUBOST (classe 1894) est mobilisé le 24 décembre 1914 pour la Garde de Voies de Communication (GVC). Père de 6 enfants, il est renvoyé dans ses foyers le 6 avril 1915 et rattaché à la classe 1887 pour la durée de la guerre. Mais, il n'est démobilisé que le 14 juin 1919.

(Cas 5) Claude BOUCHARD (Classe 1894) est mobilisé le 3 août 1914 et incorporé au 56^e régiment d'infanterie territoriale. Passé au 62^e régiment d'infanterie territoriale, il est détaché à la poudrière de Toulouse à compter du 21 juillet 1916. Père de 5 enfants. Il est renvoyé dans ses foyers le 7 janvier 1917. Il n'est effectivement démobilisé que le 13 mai 1919, alors père de 6 enfants.

(Cas 6) Jean PERRIER (classe 1900) est incorporé le 11 août 1914 au 23e Régiment d'Infanterie et blessé le 30 novembre 1914, puis le 30 juillet 1915. Il passe au 35^e Régiment d'Infanterie le 7 juin 1916 et part pour l'armée d'Orient. Il est blessé le 31 juillet 1917, puis évacué du front. Il est affecté au 20^e Escadron du train et des équipes militaires. Réformé le 6 mars 1918. Maintenu réformé à plusieurs reprises.

(Cas 7) Marin PERRIER (classe 1907), incorporé au 9^e Régiment de hussards le 5 août 1914, est réformé le 1^{er} septembre 1914 pour « hernie inguinale droite volumineuse ». Maintenu réformé le 31 mai 1915.

(Cas 8) Jean DUMY (classe 1888) est rappelé à l'activité de mobilisation le 24 décembre 1914 au service de Garde de Voies de Communication (GVC). Il est renvoyé dans ses foyers le 4 février 1915. Le motif n'est pas précisé, mais l'âge peut être avancé. Il a 46 ans en 1914...

(Cas 8) Benoît GAUCHE (classe 1888) est mobilisé le 2 août 1914 au service de réquisition des chevaux et voitures. Renvoyé dans ses foyers le 8 août, il est rappelé le 24 décembre 1914 au Service de Garde des Voies de Communication de Bourg. Renvoyé dans ses foyers le 4 février 1915, il meurt en 1919.

(Cas 9) Jean LIÈVRE (Classe 1890) est mobilisé le 4 août 1914 au service de réquisition des chevaux et voitures. Renvoyé dans ses foyers le 12 août, il est rappelé le 3 janvier 1915 au Service de Garde des Voies de Communication sur Belfort (GVC), puis à la 7^e section Commis et ouvriers militaires d'administration. Il est détaché à l'agriculture à Savigneux (commune de Saint Thrivier sur Moignans) le 19 juillet 1917.

Exemple de fiche de matricule militaire (le boulanger de Civrieux au jour de la mobilisation).

Coste Rémi Pierre		Numéro matricule du recrutement : 117d
Prénom : Nom : Surnom :	Classé de mobilisation : la 1 ^{re} année du 1 ^{er} juillet 1914	
ÉTAT CIVIL		
Né le 22 juillet 1885 à Martin de Valence, canton de Valence, département de l'Ardeche, résidant à Martin de Valence, canton du dit, département de l'Ardeche, profession de boulanger. Fils de Pierre, né à Vialatte Virginie, domicilié à Martin de Valence, canton du dit, département de l'Ardeche.		
N° 70 domicilié dans le canton de St Martin de Valence		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		
Bon (Indiquer la nature des dispenses.)		
Comptes dans la 1 ^{re} partie de la liste du recrutement cantonal des 1908.		
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		
(Campagnes, batailles, actions d'ordre, Amériques, etc.) Mis en route et arrivé au Corps le 6 octobre 1914, au sein de l'Artillerie. Immatriculé sous le n° 2711 au rang d'1er le 15 juillet 1917. Ingrès dans la disponibilité le 10 octobre 1917. Certificat de bonne conduite. Niveau de		
Décorations : A reçu la croix de la Garde des Sables le 4 octobre 1919		
Campagne contre l'Allemagne : D'août du 2 ^{me} 1914 au 16 octobre 1915 Croate, du 15 octobre 1915 au 9 avril 1918 Armée du 10 avril 1918 au 1 ^{er} mars 1919		
Passé dans la Réserve de l'armée active le 1 ^{er} octobre 1908		
RAPPELÉ à l'activité par décret de Mobilisation.		
Générale du 1 ^{er} Août 1914. Arrivé au 1 ^{er} échelon du train le 3 octobre 1914. Affecté au 1 ^{er} échelon du train. Posté en Orient le 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-5510-5511-5512-5513-5514-5515-5516-5517-5518-5519-5520-5521-5522-5523-5524-5525-5526-5527-5528-5529-55210-55211-55212-55213-55214-55215-55216-55217-55218-55219-55220-55221-55222-55223-55224-55225-55226-55227-55228-55229-552210-552211-552212-552213-552214-552215-552216-552217-552218-552219-552220-552221-552222-552223-552224-552225-552226-552227-552228-552229-5522210-5522211-5522212-5522213-5522214-5522215-5522216-5522217-5522218-5522219-5522220-5522221-5522222-5522223-5522224-5522225-5522226-5522227-5522228-5522229-55222210-55222211-55222212-55222213-55222214-55222215-55222216-55222217-55222218-55222219-55222220-55222221-55222222-55222223-55222224-55222225-55222226-55222227-55222228-55222229-552222210-552222211-552222212-552222213-552222214-552222215-552222216-552222217-552222218-552222219-552222220-552222221-552222222-552222223-552222224-552222225-552222226-552222227-552222228-552222229-5522222210-5522222211-5522222212-5522222213-5522222214-5522222215-5522222216-5522222217-5522222218-5522222219-5522222220-5522222221-5522222222-5522222223-5522222224-5522222225-5522222226-5522222227-5522222228-5522222229-55222222210-55222222211-55222222212-55222222213-55222222214-55222222215-55222222216-55222222217-55222222218-55222222219-55222222220-55222222221-55222222222-55222222223-55222222224-55222222225-55222222226-55222222227-55222222228-55222222229-552222222210-552222222211-552222222212-552222222213-552222222214-552222222215-552222222216-552222222217-552222222218-552222222219-552222222220-552222222221-552222222222-552222222223-552222222224-552222222225-552222222226-552222222227-552222222228-552222222229-5522222222210-5522222222211-5522222222212-5522222222213-5522222222214-5522222222215-5522222222216-5522222222217-5522222222218-5522222222219-5522222222220-5522222222221-5522222222222-5522222222223-5522222222224-5522222222225-5522222222226-5522222222227-5522222222228-5522222222229-55222222222210-55222222222211-55222222222212-55222222222213-55222222222214-55222222222215-55222222222216-55222222222217-55222222222218-55222222222219-55222222222220-55222222222221-55222222222222-55222222222223-55222222222224-55222222222225-55222222222226-55222222222227-55222222222228-55222222222229-552222222222210-552222222222211-552222222222212-552222222222213-552222222222214-552222222222215-552222222222216-552222222222217-552222222222218-552222222222219-552222222222220-552222222222221-552222222222222-552222222222223-552222222222224-552222222222225-552222222222226-552222222222227-552222222222228-552222222222229-5522222222222210-5522222222222211-5522222222222212-5522222222222213-5522222222222214-5522222222222215-5522222222222216-5522222222222217-5522222222222218-5522222222222219-5522222222222220-5522222222222221-5522222222222222-5522222222222223-5522222222222224-5522222222222225-5522222222222226-5522222222222227-5522222222222228-5522222222222229-55222222222222210-55222222222222211-55222222222222212-55222222222222213-55222222222222214-55222222222222215-55222222222222216-55222222222222217-55222222222222218-55222222222222219-55222222222222220-55222222222222221-55222222222222222-55222222222222223-55222222222222224-55222222222222225-55222222222222226-55222222222222227-55222222222222228-55222222222222229-552222222222222210-552222222222222211-552222222222222212-552222222222222213-552222222222222214-552222222222222215-552222222222222216-552222222222222217-552222222222222218-552222222222222219-552222222222222220-552222222222222221-552222222222222222-552222222222222223-552222222222222224-552222222222222225-552222222222222226-552222222222222227-552222222222222228-552222222222222229-5522222222222222210-5522222222222222211-5522222222222222212-5522222222222222213-5522222222222222214-5522222222222222215-5522222222222222216-5522222222222222217-5522222222222222218-5522222222222222219-5522222222222222220-5522222222222222221-5522222222222222222-5522222222222222223-5522222222222222224-5522222222222222225-5522222222222222226-5522222222222222227-5522222222222222228-5522222222222222229-55222222222222222210-55222222222222222211-55222222222222222212-55222222222222222213-55222222222222222214-55222222222222222215-55222222222222222216-55222222222222222217-55222222222222222218-55222222222222222219-55222222222222222220-55222222222222222221-55222222222222222222-55222222222222222223-55222222222222222224-55222222222222222225-55222222222222222226-55222222222222222227-55222222222222222228-55222222222222222229-552222222222222222210-552222222222222222211-552222222222222222212-552222222222222222213-552222222222222222214-552222222222222222215-552222222222222222216-552222222222222222217-552222222222222222218-552222222222222222219-552222222222222222220-552222222222222222221-552222222222222222222-552222222222222222223-552222222222222222224-552222222222222222225-552222222222222222226-552222222222222222227-552222222222222222228-552222222222222222229-5522222222222222222210-5522222222222222222211-5522222222222222222212-5522222222222222222213-5522222222222222222214-5522222222222222222215-5522222222222222222216-5522222222222222222217-5522222222222222222218-5522222222222222222219-5522222222222222222220-5522222222222222222221-5522222222222222222222-5522222222222222222223-5522222222222222222224-5522222222222222222225-5522222222222222222226-5522222222222222222227-5522222222222222222228-5522222222222222222229-55222222222222222222210-55222222222222222222211-55222222222222222222212-55222222222222222222213-55222222222222222222214-55222222222222222222215-55222222222222222222216-55222222222222222222217-55222222222222222222218-55222222222222222222219-55222222222222222222220-55222222222222222222221-55222222222222222222222-55222222222222222222223-55222222222222222222224-55222222222222222222225-55222222222222222222226-55222222222222222222227-55222222222222222222228-55222222222222222222229-552222222222222222222210-552222222222222222222211-552222222222222222222212-552222222222222222222213-552222222222222222222214-552222222222222222222215-552222222222222222222216-552222222222222222222217-552222222222222222222218-552222222222222222222219-552222222222222222222220-552222222222222222222221-552222222222222222222222-552222222222222222222223-552222222222222222222224-552222222222222222222225-552222222222222222222226-552222222222222222222227-552222222222222222222228-552222222222222222222229-5522222222222222222222210-5522222222222222222222211-5522222222222222222222212-5522222222222222222222213-5522222222222222222222214-5522222222222222222222215-5522222222222222222222216-5522222222222222222222217-5522222222222222222222218-5522222222222222222222219-5522222222222222222222220-5522222222222222222222221-5522222222222222222222222-5522222222222222222222223-5522222222222222222222224-5522222222222222222222225-5522222222222222222222226-5522222222222222222222227-5522222222222222222222228-5522222222222222222222229-55222222222222222222222210-55222222222222222222222211-55222222222222222222222212-55222222222222222222222213-55222222222222222222222214-55222222222222222222222215-55222222222222222222222216-55222222222222222222222217-55222222222222222222222218-55222222222222222222222219-55222222222222222222222220-55222222222222222222222221-55222222222222222222222222-55222222222222222222222223-55222222222222222222222224-55222222222222222222222225-55222222222222222222222226-55222222222222222222222227-55222222222222222222222228-55222222222222222222222229-552222222222222222222222210-552222222222222222222222211-552222222222222222222222212-552222222222222222222222213-552222222222222222222222214-552222222222222222222222215-552222222222222222222222216-552222222222222222222222217-552222222222222222222222218-552222222222222222222222219-552222222222222222222222220-552222222222222222222222221-552222222222222222222222222-552222222222222222222222223-552222222222222222222222224-552222222222222222222222225-552222222222222222222222226-552222222222222222222222227-552222222222222222222222228-552222222222222222222222229-5522222222222222222222222210-5522222222222222222222222211-5522222222222222222222222212-5522222222222222222222222213-5522222222222222222222222214-5522222222222222222222222215-5522222222222222222222222216-5522222222222222222222222217-5		

La situation géographique des corps d'affectation des 145 hommes mobilisés aux premiers jours du conflit

Corps d'affectation	Marne	Hautes-Alpes	Alsace - Vosges	Ter. De Belfort	Lorraine	Bretagne	Ardennes - Belgique	Active	Réserve	Nom des soldats		Notes	Mort le 1 ^{er} mois	
										(30) Monument aux morts de Civrieux				
(52) Autres monuments														
1 ^{er} régiment de chasseurs d'Afrique Rabat	◆							◆	◆	COLAS Claude Jean Marie	TRICHARD Louis	Engagé volontaire		
111 ^e régiment d'infanterie territoriale Montélimar		◆							◆	JOLION Jean-Baptiste				
133 ^e régiment d'infanterie (41 ^e DI) Belley			◆					◆	◆	BORIX Jean Louis	MERMET Petrus	Engagé volontaire		
								◆	◆	RABLET Antoine (52)	MERMET Jean Marie (52)			
								◆	◆	BELIN Jean-Pierre (Joanny)	BERNISON Jean			
								◆	◆	LACOUR Marcellin	NALLET Sébastien (30)			
								◆	◆	QUENTIN Sébastien				
14 ^e Escadron du train et des équipages militaires (*) - Lyon								◆	◆	PERIER Auguste	RAY Joanny Nicolas			
14 ^e régiment de chasseurs à cheval 7 ^e CA - Dole				◆						PERIER Jean Marie		Engagé volontaire		
15 ^e bataillon de chasseurs à pied (41 ^e DI) Saint-Étienne-lès-Remiremont			◆					◆		BERNISON Barthélémy				
171 ^e régiment d'infanterie - Belfort			◆					◆		RADISSON Antoine				
172 ^e régiment d'infanterie - Belfort			◆					◆	◆	CHAPOLARD Jean-Pierre	MOREL Jean-Marie			
2 ^e Dépôt des Équipages de la Flotte Brest					◆			◆		STIVAL Nicolas		Engagé volontaire		
2 ^e régiment de dragons - Lyon					◆			◆	◆	FRÉMION Antoine Claudius	COLLET Louis Benoît	Engagé volontaire		
								◆	◆	BATIN Jean-Pierre Camille				
2 ^e régiment de zouaves – 37 ^e DI Sathonay						◆		◆		LIÈVRE Jean-Marie				
2 ^e Section de chemins de fer de campagne - Lyon								◆		PERCET Claude				
21 ^e bataillon de chasseurs à pied 13 ^e DI - Raon-l'Étape			◆					◆	◆	ROMAND André (52)	VALLIN Constant (52)	Évacué malade		
4 ^e régiment d'artillerie de campagne 13 ^e DI - Besançon			◆					◆	◆	DUBOST Claude Caroline	CHAPOLARD François			
42 ^e régiment d'infanterie – 14 DI Belfort			◆					◆		PY Joseph (52)		Engagé volontaire		
44 ^e régiment d'infanterie – 14 DI Montbéliard			◆					◆	◆	BERNISON Joanny (30)	NALLET Michel Antoine (30)			
								◆	◆	LABATIT Antoine	RAY Jean Louis David (30)			
								◆	◆	BERLIE André				
47 ^e régiment d'artillerie de campagne 14 ^e DI - Héricourt			◆					◆		GUILLARD André				
5 ^e bataillon de chasseurs à pied 41 ^e DI - Saint-Étienne-lès-Remiremont			◆					◆		COLAS Marius (30)			◆	
5 ^e régiment d'artillerie de campagne 13 ^e DI - Besançon			◆					◆	◆	GAGNEUX Pierre	PERCET Antoine			
								◆	◆	RICHE Jean Marie	COLLET Pierre François			

(*) Le train est l'arme qui organise et coordonne la logistique, le transport (matériel, munitions, ravitaillement) et l'appui au mouvement (notamment la circulation routière) de l'Armée de terre.

Corps d'affectation	Marne	Hauts-Alpes	Alsace - Vosges	Ter. De Belfort	Lorraine	Bretagne	Ardennes - Belgique	Active	Réserve	Nom des soldats (30) Monument aux morts de Civrieux (52) Autres monuments	Notes	Mort le 1 ^{er} mois
23 ^e régiment d'infanterie – 41 ^e DI Bourg-en-Bresse			◆					◆ ◆		LAS Pierre PENIN Michel Louis ◆ CABUT Denis Claude (30) ◆ LAS Jean Marie (52) ◆ REY Louis ◆ STIVAL François (52) ◆ ACHARD Jean Pierre ◆ BAS Gaspard (30) ◆ BELTON Louis ◆ BETTUT Jean Pierre ◆ CABUT Claude (30) ◆ DUBOST Joanny David (30) ◆ GAGNEUR Jean Marie (30) ◆ GIROBY Jean Pierre (30) ◆ GIROBY Joseph ◆ GRIMAND Louis ◆ MARTIN Jean ◆ MICHELON Pierre (52) ◆ RADISSON Pierre ◆ RADISSON Benoît (52) ◆ VACHERESSE Benoît (30) ◆ JOSSERAND Louis (30) ◆ CABUT Jean François ◆ PECHARD Jean François ◆ CLAUDIN Claude ◆ GUICHARDON Marie Joseph ◆ JOSSERAND Jean ◆ MONNET Charles ◆ PERRIER Jean Marie ◆ VEYRET Jean Marie ◆ ACHARD Louis (30) ◆ ALAMERCERY Jean Claude		◆
55 ^e régiment d'infanterie territoriale Bourg-en-Bresse			◆						◆	ACHARD Jean ◆ ALAMERCERY Jean Marie ◆ BELIN Nicolas ◆ BERNISSON Charles (30) ◆ BRAZY Joseph ◆ BRUN Antoine ◆ CHAPOLARD François ◆ COLLET Benoît ◆ GUILLOT Jean Claude ◆ JULIEN Joseph (52) ◆ LIEVRE Benoît ◆ LIEVRE Pierre ◆ LIEVRE Claude ◆ MOIROUX Clément ◆ MOIROUX Pierre ◆ MOIROUX Jean Marie ◆ PERRIER Etienne (30) ◆ PERRIN Marie Henri ◆ PROTHERY Charles (30) ◆ RAY Claude David ◆ RAY Claude Joseph ◆ RUIVET Antoine ◆ THIVAND Alphonse ◆ GAGNEUR Pierre (52) ◆ PILLARD Benoît ◆ CHATANAY Pierre ◆ PERRIN Claude ◆ SEVE Etienne		◆
56 ^e régiment d'infanterie territoriale Bellelay			◆					◆	◆	BOUCHARD Claude ◆ LIONETON Claude Victor		
2 ^e régiment de cuirassiers - Paris							◆	◆		CRUIZIAT Claude (52)	Engagé volontaire	

Corps d'affectation	Marne	Hauts-Alpes	Alsace - Vosges	Ter. De Belfort	Lorraine	Bretagne	Ardennes - Belgique	Active	Réserve	Nom des soldats (30) Monument aux morts de Civrieux (52) Autres monuments	Notes	Mort le 1 ^{er} mois
60 ^e régiment d'infanterie – 14 ^e DI Besançon			◆					◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆		ALION François (52) BREBAN Eugène (30) VILLION Claudius (30) BEGUET Joseph DUMONT Louis Léon (30) GOBRY François (52) MICHELON François		
62 ^e régiment d'artillerie de campagne 13 ^e DI – Saint-Dié			◆					◆		DORANGEON Philibert		
7 ^e Escadron du Train des Équipages Militaires - Dole			◆					◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆		BALLAZ Jean Marie BERNISON François COSTE Rémi Pierre MOIROUX Benoît François CHARVET Victor		
7 ^e Commis et ouvriers militaires d'administration (***) – Besançon								◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆		GALLAND François NALLET Nicolas NALLET Jean Claude REVOL Benoît PERRAT Benoît		
7 ^e section Infirmier militaire - Dole								◆		GIVRE Antoine (30)		
7 ^e régiment d'artillerie de campagne 19 ^e DI – Rennes							◆	◆		LARDET Antoine		
8 ^e régiment d'artillerie – 11 ^e DI - Nancy			◆					◆		LARDET François		
8 ^e régiment d'artilleurs à pied – Épinal								◆		CHAPOLARD Jean Marie		
9 ^e régiment d'artilleurs à pied – Belfort								◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆		BATIN Jean Antoine COTE Jean Baptiste LIONETON François LIONETON Antoine THOMAS Jean Pierre VILLION Joseph Claude		
9 ^e régiment de hussards - Chambéry			◆					◆ ◆ ◆		ACHARD Antoine (30) PERRIER Marin ROMAND Louis	5 ^e escadron	◆
99 ^e régiment d'infanterie – 28 ^e DI – Lyon et Vienne			◆					◆ ◆		GENILLON Joseph PERRIN Jean Claude (52)		
Auxiliaire d'artillerie de la place de Lyon								◆		BERLIE Jean Marie		
Section des chemins de fer et de campagne - Lyon								◆ ◆		GAILLOT Benoît François VILLOUT François	Société Paris – Lyon – Méditerranée (PLM)	
Réquisition chevaux et Voitures								◆ ◆ ◆ ◆ ◆		PERRET Gabriel LIEVRE Jean COTE Louis GAUCHE Benoît JULIEN François		

(***) Corps d'intendance. Le commis est affecté aux tâches bureaucratiques, l'ouvrier à celles d'exploitation (professions se rattachant à l'alimentation, à l'industrie du vêtement, de la chaussure, de l'équipement...).

Certains corps d'affectation ne sont pas localisables (services d'intendance ...) ou dispersés dans plusieurs zones géographiques (artillerie).

Une division d'infanterie (DI) est constituée de plusieurs régiments.

Les corps d'armée dans lesquels les Sévériens sont incorporés interviennent essentiellement sur la frontière des territoires cédés à l'empire germanique à l'issue de la « guerre de 1870 » (Traité de Francfort).

La bataille de Mulhouse se déroule en deux temps : du 7 au 10 août 1914 (prise de la ville perdue le 10 août), puis le 19 août 1914 (dans un faubourg nommé Dornach). Les troupes françaises reprennent Mulhouse qu'elles abandonnent à nouveau le 25 août 1914.

La 14^e et la 41^e Divisions d'Infanterie y participent. Les 5 soldats d'active du 44^e régiment d'infanterie (14^e DI) sont certainement de toute la bataille... Comme les 2 soldats d'active du 23^e régiment d'infanterie, partis dès le 31 juillet, rapidement rejoints par les réservistes qui quelques jours plus tôt avaient encore à leurs occupations, essentiellement agricoles.

C'est plusieurs dizaines de Sévériens qui se côtoient ou qui se rencontrent inopinément. Ils sont dans un même régiment ou dans des régiments différents, mais ils combattent ensemble. La plupart se connaissent, sont amis ou parents... Cela a fatallement une incidence sur les comportements.

Jean-Marie MOIROUX (classe 1893) est mobilisé le 3 août 1914 au 55^e régiment d'infanterie territoriale. Il est réformé le 24 décembre 1914 pour « Hernie irréductible ».

Son frère Clément MOIROUX (classe 1898) est incorporé le même jour dans le même régiment. Boucher, il passe à la 8^e commis et ouvriers militaires d'administration le 29 janvier 1916, puis au 23^e RI le 10 novembre 1917, mais rattaché à la classe 1887, en tant que père de 6 enfants le 18 juillet 1918 (laissé apparemment dans ses foyers). Démobilisé le 5 juin 1919.



Claude, Pierre et Benoît LIÈVRE (classes 1896, 1894 et 1898), 3 frères, partent le même jour pour le 55^e RIT.

Durant le premier mois de combat, quatre Sévériens sont morts :

Joseph JULIEN (classe 1899) est mobilisé le 3 août 1914 au 55^e régiment d'Infanterie territoriale de Bourg-en-Bresse. Cultivateur, marié sans enfants, il sait lire, écrire et compter. Il décède d'une entérite aiguë à Dorans (Territoire de Belfort) le 12 août 1914, à 35 ans.

Mort pour la France, il est inscrit sur le monument aux morts de Neuville-sur-Saône.

Antoine ACHARD, (classe 1909) est mobilisé le 2 août 1914 au 9^e régiment de hussards de Chambéry. Cultivateur, il est célibataire, sait lire, écrire et compter.

Le Journal des Mouvements et des Opérations (JMO) du 5^e escadron précise que, lors d'un combat à pied à la Grande Fosse (Vosges), le 25 août 1914, l'infirmier ACHARD est tué par les chevaux du 6^e escadron qui sont pris pour cible par l'artillerie allemande. Il a 25 ans.

Mort pour la France, il est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Il est inhumé au cimetière communal de La Petite-Fosse (88) - Carré militaire, tombe 22.

Claude CABUT (classe 1907) est mobilisé le 3 août 1914 au 23^e régiment d'infanterie de Bourg-en-Bresse qui participe à la bataille autour de Mulhouse. Claude CABUT, célibataire, caporal, a 27 ans.

Il est déclaré mort le 25 août 1914 à Méhonicourt. Or, à cette date le 23^e RI est dans la région de Soultz, éloignée d'environ 160 km. Il effectue une marche forcée vers la région de Gérardmer, via le col de la Schlucht. Le JMO ne signale pas d'incident particulier sur les journées encadrant le 25 août... Cet exemple illustre toute la difficulté de tracer le parcours de ces soldats et dans quelle期待ative étaient laissées les familles.

Claude CABUT n'a pas de sépulture. Mort pour la France, il est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

21 " S'En^{on} quitte le bivouac à 5h pour tenter d'arrêter la marche de l'ennemi. Combat à pied entre la 4^e et la 11^e Fosse⁽¹⁾. S'En^{on} va bivouaquer à Belfort à 23h.
22 " L'Esc^{on} quitte le bivouac à 3h^{1/2}, assiste à divers combats d'artillerie, reçoit de nombreux abus. Pas de blessés - S'En^{on} se dirige sur la Voie où il canteigne à 22h.
(1) L'infirmier Achard a été tué par les chevaux du 6^e Esc. La mort a été constatée par son frère aîné Louis.

Antoine ACHARD - Extrait du JMO du 5^e escadron

25 aout. L'escadron monte à cheval à 5^h et se porte avec le régiment à la Grande Fosse.
L'escadron prie à terre au combat à pied.
Les chevaux de main en avant 20 hommes, Repoussé par une batterie d'artillerie l'escadron perd 61 chevaux tués, blessés ou égarés et 4 hommes blessés.
L'escadron se reforme à la canteine du 62^e RI à Belfort à 17h³⁰.

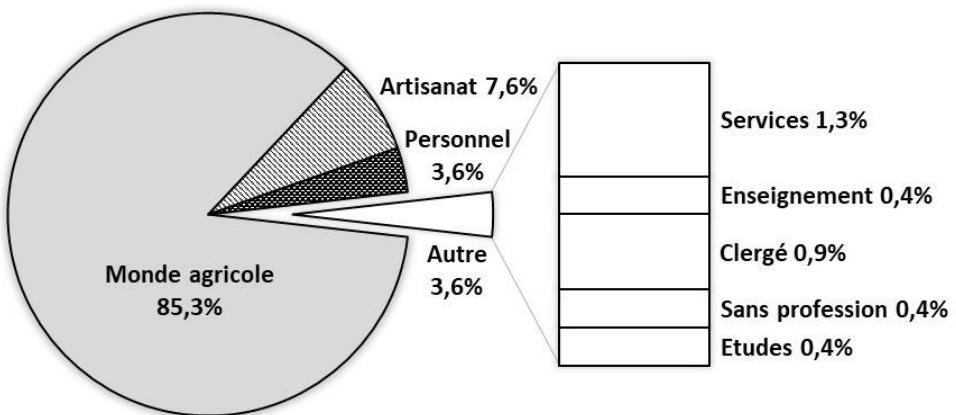
Antoine ACHARD - Extrait du JMO du 6^e escadron

Marius COLAS (classe 1913) est dans l'active du 5^e bataillon de chasseurs à pied qui revient de la bataille de Mulhouse. Avec notamment le 23^e et le 133^e régiment d'infanterie, il participe à la bataille des cols autour de Fraize (Vosges) et tombe au col de Mandray, le 1^{er} septembre. Le JMO décrit des scènes d'une effroyable violence (perte d'une centaine d'hommes pour la seule journée). Il est inhumé à la nécropole nationale de Saulcy-sur-Meurthe. Mort pour la France, il est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

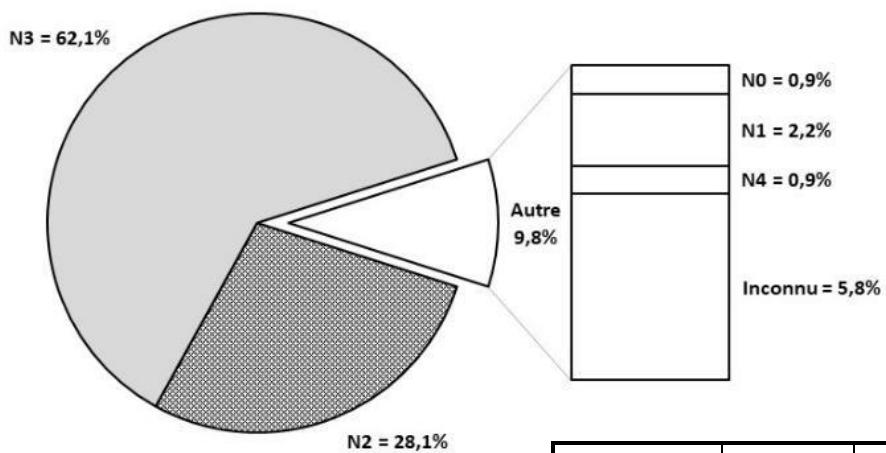
LE PROFIL DES SOLDATS MOBILISÉS

Professions	
cultivateur	154
agriculteur	32
boulanger	3
jardinier	3
menuisier	3
manœuvre	3
boucher	2
charron	2
maçon	2
cocher	2
cordonnier	2
ouvrier d'usine	2
ecclésiastique	2
sans profession	1
maréchal ferrant	1
lapidaire	1
comptable	1
chaudronnier	1
instituteur	1
mécanicien	1
domestique agricole	1
laitier	1
employé	1
valet de chambre	1
étudiant	1
Total	224

Domaine professionnel



Niveau d'instruction



Classe 1911	Civrieux	France
N0	0,00 %	2,74 %
N1	0,00 %	1,33 %
N2	12,50 %	27,21 %
N3	68,75 %	56,37 %
N4	6,25 %	2,50 %
N5	0,00 %	2,20 %
Inconnu	12,50 %	7,66 %

Niveaux d'instruction (classes 1886 à 1919)	
N0 : ne sait ni lire ni écrire	2
N1 : sait lire	5
N2 : sait lire et écrire	63
N3 : sait lire, écrire et compter *	139
N4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire **	2
N5 : bacheliers, licenciés, etc...	0
Inconnu	13
Total	224
(*) niveau Certificat Étude Primaire	
(**) niveau permettant l'accès au lycée.	

Ces informations, issues des fiches matricules militaires, sont complétées par le maire lors du recensement et en principe vérifiées au tout début de l'incorporation. Les hommes issus du monde agricole constituent l'essentiel des mobilisés.

Les graphiques « globalisent » les données concernant les recrues nées entre 1866 et 1899. Une étude par classe montrerait que le niveau d'instruction augmente. Pour la classe 1911, le niveau de l'instruction de Civrieux est supérieur aux pourcentages nationaux.

L'infanterie est l'arme qui accueille en masse les Sévériens.

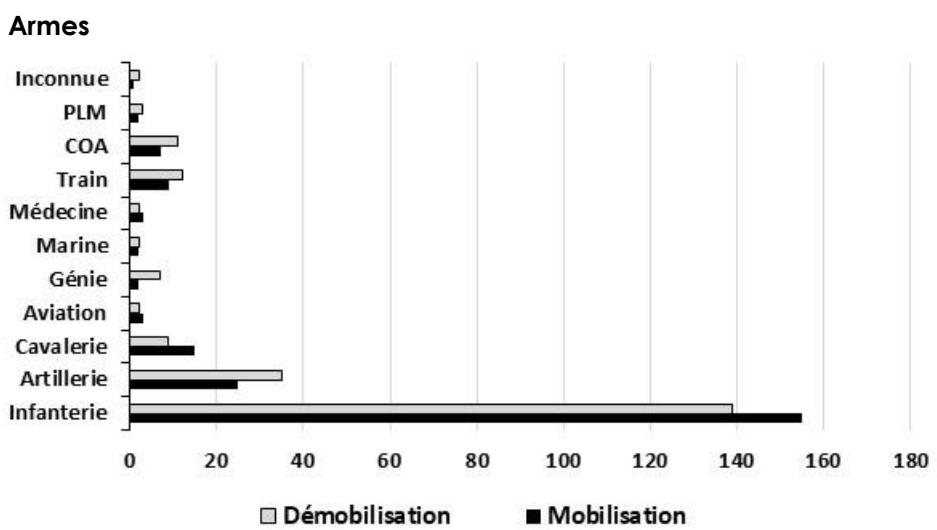
Rappel :

Le « train » est l'arme qui organise et coordonne la logistique, le transport (matériel, munitions, ravitaillement) et l'appui au mouvement (notamment la circulation routière) de l'armée de terre.

Le COA est un corps d'intendance. Le commis est affecté aux tâches bureaucratiques, l'ouvrier à celles d'exploitation (professions se rattachant à l'alimentation, à l'industrie du vêtement, de la chaussure, de l'équipement...).

PLM : la société de chemin de fer

Paris/Lyon/Méditerranée. Des mobilisés y effectuent un service auxiliaire.



Armes	Mobilisation	Démobilisation
Infanterie	155	69,20 %
Artillerie	25	11,16%
Cavalerie	15	6,70%
Aviation	3	1,34%
Génie	2	0,89%
Marine	2	0,89%
Médecine	3	1,34%
Train	9	4,02%
COA	7	3,13%
PLM	2	0,89%
Inconnue	1	0,45%
	224	224

De leur incorporation à leur démobilisation, la plupart des hommes passent dans plusieurs régiments, voire dans des armes différentes.

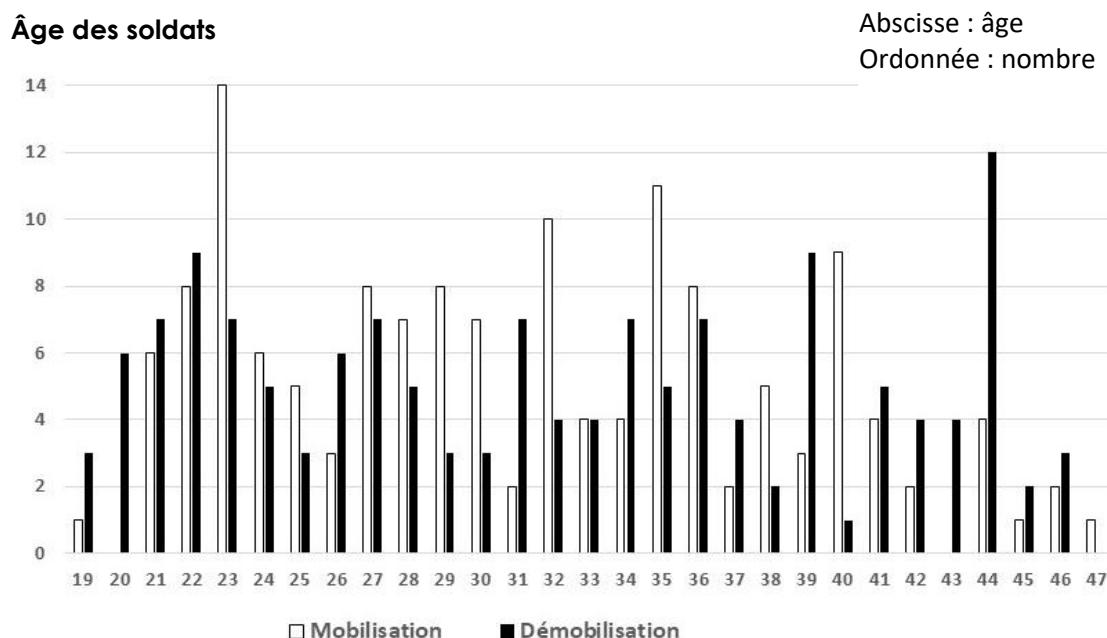
L'armée a changé. Elle se mécanise.

L'artillerie, notamment la lourde, monte en puissance.

Les effectifs de la cavalerie diminuent. Au cours des opérations de l'été 1914, elle assure surtout des missions de reconnaissance et de patrouille, puis à l'automne 1914, se retrouve dans les tranchées. Avec la reprise de la guerre de mouvement (printemps 1918), la cavalerie va retrouver une certaine utilité mais la généralisation des chars d'assaut limite son rôle dans les différentes opérations de la fin de la guerre.

L'augmentation des effectifs du « train » et des « commis et ouvriers militaires d'administration » s'explique par la fin de guerre et l'occupation des territoires (besoins de logistique, réaffectation de soldats physiquement diminués...).

Le nombre de soldats à la mobilisation et à la démobilisation est sensiblement le même (145 le 2 août 1914 et 144 le 11 novembre 1918). L'âge moyen est identique (≈ 31 ans). En 1914, les plus jeunes mobilisés ont 21 ans (un engagé volontaire à 19 ans). Lors de l'Armistice, ils sont 9 à avoir moins de cet âge. Le « pic » de la classe 1913 (incorporée en 1913 au lieu de 1914) est visible. Ils ne sont plus que 7 en 1918.



LE FRONT D'ORIENT (1915 – 1918)

Un corps expéditionnaire constitué de troupes revenant des Dardanelles (un cuisant échec) débarque le 5 octobre 1915 à Salonique et forme, avec des troupes venant de France, l'armée d'Orient. Durant les années 1916 et 1917, malgré quelques opérations, le front reste pratiquement stable. L'offensive, conduite en Macédoine par le maréchal FRANCHET D'ESPEREY (futur maréchal souvent oublié) à partir du 15 septembre 1918, conduit la Bulgarie et la Turquie à cesser le combat (Armistices signés respectivement les 29 septembre et 30 octobre 1918). Les troupes alliées poursuivent les armées allemande et austro-hongroise en Serbie (chute de Belgrade le 1^{er} novembre). Ces victoires précipitent la chute des empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire ottoman, Bulgarie).

Les soldats connaissent des souffrances terribles à l'égal de celles endurées sur le front occidental (maladie, combats, éloignement...). Mais, leurs combats sont injustement oubliés par la mémoire collective.

Quatorze Sévériens font une période de leur guerre sur le front d'Orient. Hyacinthe GUILLARD (classe 1916) a contribué au cours d'une patrouille à la capture de 3 prisonniers (9 octobre 1918). Jean Marie MOREL (Classe 1900) est blessé à Monastir en Macédoine. Sept sont honorés de médailles spécifiques au front d'Orient. Joseph PENIN (classe 1915) reste mobilisé sur place jusqu'en fin février 1919 pour faire appliquer les traités.

LES SOLDATS HONORÉS

Ressources : fiches de matricule militaire.

Cinquante-sept soldats sont décorés (25,45 % des mobilisés), 35 une fois, 17 deux fois et 5 trois fois.

- Chevalier de la Légion d'honneur : 1 ;
- Croix de guerre (différents insignes) : 37 ;
- Médaille militaire : 17 ;
- Croix de Karageorges avec glaive en argent (serbe) : 1 ;
- Médaille serbe : 6 ;
- Médaille Commémorative d'Orient avec inscription Dardanelles : 1 ;
- Médaille commémorative de la Grande Guerre agrafe Orient : 1 ;
- Médaille commémorative de la Grande Guerre agrafe Marne : 1 ;
- Médaille Commémorative de la Grande Guerre : 3 ;
- Insigne de guerre italien : 2 ;
- Médaille commémorative du Maroc : 1 ;
- Médaille interalliée commémorative de la Première Guerre mondiale, dite « Médaille de la Victoire » : 9.

Des soldats sont honorés bien après la guerre tel Antoine BATTIN qui reçoit la médaille de Verdun en 1985.



Cinquante soldats sont l'objet de citations, 38 une fois, 9 deux fois, 2 trois fois et 1 quatre fois.

LES BLESSÉS

Sur les 224 mobilisés, 33 sont au moins blessés une fois, soit 14,73 %.

Certaines blessures entraînent une affectation vers un service auxiliaire, mais le plus souvent une réforme définitive, avec ou sans pourcentage d'invalidité, surtout après la fin des hostilités.

Les séquelles de maladie sont parfois aussi invalidantes que les blessures.

Les personnes actuellement les plus âgées du village ne se souviennent pas des blessés, si ce n'est de Jean-Marie PERRIER qui a été facteur à Civrieux après la guerre. En revanche, ils soulignent que la plupart des soldats démobilisés buvaient beaucoup.

Groupe de classes	Nombre de blessures					En %	Gaz
	Total	X 1	X 2	X 3	X 4		
1914 à 1919	10	8	2			20,04	1
1911 à 1913	8	4	4			26,66	1
1900 à 1910	27	19	4	3	1	35,52	
1893 à 1899	2	2				3,84	
1886 à 1892	0					0,00	

Nb mobilisés : 224

(*) y compris les soldats tués ultérieurement.

LES MORTS PENDANT LE CONFLIT

Sur les 224 personnes mobilisées en regard de la liste de référence, 52 ne reviendront pas (23,21 %).

Le monument aux morts de Civrieux (30 noms)

Dès la fin de 1918, le Conseil municipal consacre 150,00 francs pour participer à l'érection d'un cénotaphe en l'honneur de 30 enfants de Civrieux tombés au champ d'honneur. Une souscription, faite à domicile, réunit 1930,50 francs (chacun a donné entre 50 centimes et 100,00 francs, soit une moyenne de 10,00 francs par habitant). Diverses collectes sont venues en complément : banquet des démobilisés (60,75 francs), fête patronale (50,00 francs) et mariage PORCHERET-CHAPET (10,00 francs). Le monument, construit en pierres dures de Buxy (Saône-et-Loire), est inauguré le 31 octobre 1920.



Le 3 janvier 1921, le Conseil municipal accorde au cimetière communal une concession à perpétuité aux soldats « morts pour la France » domiciliés à Civrieux.



Il y a une plaque commémorative paroissiale dans l'église Saint-Denis de Civrieux.

Les victimes honorées

ACHARD Louis Barthélémy : 1 citation ;
CABUT Denis Claude : 3 citations ; Médaille militaire - Croix de Guerre avec 1 étoile Bronze et palme ;
CHAPOLARD Jules Simon : 1 citation ;
DUBOST Joanny David : 1 citation ; Croix de Guerre avec Étoile de bronze ;
DUMONT Louis Léon (Claude) : 2 citations ; Croix de guerre avec deux étoiles de bronze ;
VACHERESSE Pierre : 1 citation ; Croix de Guerre Etoile de Bronze ;

Les 22 autres victimes sont inscrites sur le monument de communes pour la plupart circonvoisines.

AUBERGER Pierre Louis : 1 citation ; Croix de Guerre avec Étoile de bronze ;

MICHELON Pierre : 1 citation ;

RABLET Antoine : 1 citation ;

(*) Discordance entre la fiche de matricule et la fiche envoyée à Saint Jean de Thuringe pour transcription de l'acte de décès dans le registre d'état civil de la commune (date et lieu de naissance différents - Même lieu, même date, mêmes causes de décès).

Communes dont le monument porte le nom d'une des victimes	Nombre de morts	Répartition des morts
Civrieux	30	
Cours	1	AUBERGER Pierre Louis (1917)
Fleurieu-sur-Saône	1	PERRIN Jean Claude (1918)
Frans	1	STIVAL François (1916)
Genay	2	CHAMPION Claude (1916) RADISSON Benoit (1914)
Lyon	2	SUDIT Herman Henri (1917) VALLIN Constant (1918)
Massieux	1	ALION François (1916)
Mionnay	1	MERMET Jean Marie (1915)
Montluel	1	CRUIZIAT Claude (1917)
Neuville-sur-Saône	2	GAGNEUR Pierre (1916) JULIEN Joseph (1914)
Reyrieux	4	DREVET Jean (1915) GOBRY Jean Pierre (1916) GOBRY François (1918) LAS Jean Marie (1916)
Saint-André-de-Corcy	2	JARTIER Philibert (1918) RABLET Antoine (1915)
Tramoyes	1	ROMAND André (1915)
Trévoux	1	MICHELON Pierre (1916)
Villeurbanne	1	PY Joseph (1915)
Saint Jean de Thuringe (*)	1	MARTIN François Benoît (1917)
Totaux	52	

L'inhumation des morts

La loi du 29 décembre 1915 prévoit que tous les soldats des armées françaises et alliées morts au combat pendant le premier conflit mondial reposent dans des sépultures perpétuelles aménagées et entretenues aux frais de l'État.

Dans le cadre d'une loi du 31 juillet 1920, la possibilité a été donnée de restituer les corps des victimes aux familles qui ont alors perdu le droit à l'entretien perpétuel de la sépulture aux frais de l'État. C'est le cas de Jean CHAPET qui est inhumé dans le carré militaire.

Gaspard BAS et Michel Antoine NALLET sont morts loin des combats. Ils reposent dans le cimetière municipal, hors du carré militaire.

Certaines tombes portent des épitaphes à la mémoire des « Morts pour la France » de CIVRIEUX dont le lieu de sépulture n'est pas connu. François STIVAL, Marcel SALLÉS et Louis Claudius RAMUS ont leur nom inscrit sur des tombes « en souvenir » pour des liens d'ordre familial avec la commune.

Les 30 soldats inscrits au monument de Civrieux « Morts pour la France ».

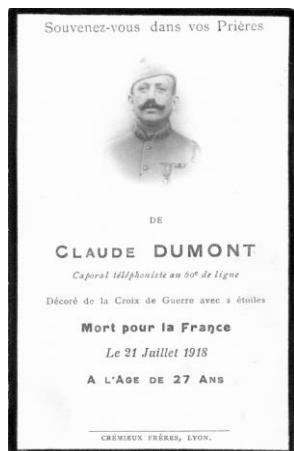
Nom et prénom	Inhumation	Note	Lieu et date décès
ACHARD Louis Barthélémy	Vauxbuin (02 - Aisne) - Nécropole nationale	T	Aisne le 25/08/1914
ACHARD Antoine	La Petite Fosse (88 - Vosges) - Carré militaire	T	Vosges le 25/07/1918
BAS Gaspard	Cimetière Civrieux (01 - Ain)	oui - † - M	Bourg le 28/04/1917
BERNISON Charles	Ambleny (02 - Aisne) - Nécropole nationale	T	Aisne le 01/08/1918
BERNISON Joanny		T	Aisne le 13/01/1915
BREBAN Eugène	Sarrebourg (57 - Moselle) - Nécropole nationale	M	Allemagne le 23/03/1917
CABUT Denis Claude	Soupir (02 - Aisne) - Nécropole Nationale	† - B	Aisne le 12/05/1917
CABUT Claude		Non - † - T	Meurthe-et-Moselle le 25/08/1914
CHAPET Jean	Cimetière Civrieux (01 - Ain). Corps rapatrié en 1921.	Non - † - T	Ardennes le 01/11/1918
CHAPOLARD Jules Simon	Carré militaire de Civrieux (corps rapatrié ?)	Non - † - T	Somme le 16/08/1918
COLAS Marius	Saulcy-sur-Meurthe (88 - Vosges) - Nécropole nationale	T	Vosges le 01/09/1914
CROZET François Marie		B	Pas-de-Calais le 28/09/1915
DUBOST Joanny David	Cormicy (51 - Marne) - Nécropole nationale	† - T	Marne le 16/04/1917
DUMONT Louis Léon		T	Marne - 20/07/1918
GAGNEUR Jean Marie	Carré militaire de Civrieux (corps rapatrié ?)	Non - † - T	Meuse le 04/03/1917
GAY François	Nécropole nationale « Albert »	B	Somme le 24/09/1916
GIROBY Jean Pierre	Carré militaire de Civrieux (corps rapatrié ?)	Non - † - T	Marne le 09/11/1917
GIVRE Antoine	Cimetière Ars-sur-Formans	M	Civrieux le 25/08/1917
JOSSERAND Louis		T	Haut-Rhin le 01/01/1916
NALLET Joseph	Rancourt (80 - Somme) - Nécropole nationale	T	Somme le 30/07/1916
NALLET Michel Antoine	Cimetière Civrieux (01 - Ain)	oui - † - B	Rennes le 23/09/1914
NALLET Claude	Sarrebourg (57 - Moselle) - Nécropole nationale	B	Allemagne le 21/08/1918
PENARD Benoît	Somme-Suippe (51 - Marne) - nécropole nationale	T	Marne le 30/09/1918
PERRIER Etienne	La Cheppe (51 - Marne) - Nécropole nationale	B	Marne le 25/09/1915
PROTHERY Charles	Wattwiller (68 - Haut-Rhin) - Nécropole nationale	T	Alsace le 11/02/1917
RAY Jean Louis David		Non - † - T	Oise le 22/09/1914
RICHE Pierre		T	Somme le 30/03/1918
VACHERESSE Benoît	Dombasle-en-Argonne (55 - Meuse) - Nécropole nationale	T	Meuse le 10/11/1917
VACHERESSE Pierre	Montdidier (80 - Somme) - Nécropole nationale	T	Somme le 04/04/1918
VILLION Claudius Joseph	Nécropole nationale « Bois Roger »	T	Aisne le 12/01/1915

Repertoire des inhumations du cimetière de la commune (en mairie).

† Épitaphe sur une tombe cimetière de Civrieux. Origine de la mort : T (tué à l'ennemi) ; B (blessure) ; M (maladie) ;

Claude NALLET et Eugène BREBAN sont morts en captivité. Comme toutes les dépouilles des prisonniers n'ayant pas été restituées à leurs familles, ils sont inhumés dans le cimetière national de Sarrebourg (Moselle), créé à cet effet en 1926.

Quinze des 30 inscrits au monument de Civrieux :



Louis Léon DUMONT

Caporal, il est téléphoniste au 60^e R.I. lorsqu'il est tué, le 21 juillet 1918, dans le secteur du bois de Courton (Marne). Deux fois blessé. Deux citations. Croix de guerre avec deux étoiles de bronze.

Nota : prénommé par ses parents « Claude », il est enregistré sur l'acte de naissance « Louis Léon » qui sont les prénoms du témoin.

Il est prénommé « Louis Léon » sur le monument aux morts, mais « Claude » sur la plaque de l'église de Civrieux.

Joanny BERNINSON - Extrait du JMO 44^e RI

12-13 Janv Sons
les 12 et 13⁰⁰ participants aux combats
livés au Nord de Soissons vers la cote
132 (sud de Soissons)
le 13⁰⁰ bat⁰⁰ occupe St Paul (route de
Crony).
Le 13⁰⁰ est plus particulièrement éprou-
vée Commandant Biget est frappé mortel-
lement ; Goureau, de Pressigny, Lesson sont
tués ; près de 800 hommes tués blessés ou disparus.



Joanny BERNINSON (classe 1911) est un des soldats tués qui n'a pas de sépulture. Incorporé le 11 octobre 1912 au 44^e régiment d'infanterie de Lons le Saunier, donc sous les drapeaux lors de la mobilisation générale, il est tué au nord de Soissons le 12 ou le 13 janvier 1915 (voir extrait du JMO 44^e RI). Il a 23 ans.

Le lieutenant Philippe Antoine NOUVELLET, mort de maladie à CLERMONT-FERRAND, inhumé dans le caveau de l'édi-
cule de la famille RIVAL-NOUVELLET, est inscrit au monument aux Morts pour la France de SAINT-ANDRÉ de CORCY.

Pour la France, les classes 1911, 1912 et 1913 sont celles qui seront les plus meurtries et le plus longtemps sous les drapeaux.

Pour Civrieux et les communes impactées (liste des 51 victimes).

- 15 classes 1911 sont en service actif + 1 réformé incorporé en novembre 1914 (tué au combat en 1915) :
 - 9 morts pour la France dont 1 en captivité (3 sont inscrits sur le monument aux morts d'autres communes) ;
 - 1 est démobilisé en 1914 ;
 - 6 avec une durée de service \approx 6,5 années ;
- 8 classes 1912 sont en service actif :
 - 3 sont morts pour la France (2 sont inscrits sur le monument aux morts d'autres communes) ;
 - 5 avec une durée de service \approx 6 années ;
- 6 classes 1913 sont en service actif :
 - 3 sont morts pour la France (2 sont inscrits sur le monument aux morts d'autres communes) ;
 - 3 avec une durée de service \approx 5,5 années ;

Les classes 1911, 1912 et 1913 représentent 13,39 % des mobilisés, mais elles disparaîtront à 50,00 %, soit 28,84% des 52 morts sur la durée du conflit.

Mortalité en fonction des groupes classes						
Groupes classes	% groupe classe / Nb mobilisés $[(X/224) \times 100]$	% morts/aux mobilisés $[(Y/224) \times 100]$	% morts par groupe classe $[(Y/X) \times 100]$	% Morts / total des morts $[(Y/52) \times 100]$	Âge moyen	Nb orphelins et veuves
1914 à 1919	21,87	5,35	24,48	23,07	20 à 7 m	0/0
1911 à 1913	13,39	6,69	50,00	28,84	24 à 0 m	0/0
1900 à 1910	31,67	8,04	23,68	34,61	30 à 10 m	3/7
1893 à 1899	23,21	2,68	11,54	11,53	38 à 5 m	2/3
1886 à 1892	7,59	0,45	5,88	1,92	48 à	0/0
		23,21				

X : Nb mobilisés par groupe classe ; Y : Nb de morts par groupe classe ;

52 : Nb de morts inscrits sur les monuments ; 224 : Nb mobilisés ;

Les exemples suivants montrent que les soldats ne sont pas tous tués à l'ennemi. Ils meurent également des suites de leurs blessures (éclats d'obus, balles, ensevelissements... pieds gelés), de maladies ou d'accidents, cela bien après le 11 novembre.

Jean-Marie ALAMERCERY (classe 1906) est mobilisé le 3 août 1914 au 55^e régiment d'infanterie territoriale. Il est réformé en décembre 1916 pour maladie sans affection (aortite chronique). Il décède le 31 octobre 1917 à Lyon. Il n'a pas la mention « Mort pour la France » et ne figure sur aucun monument.

Mortalité par classe						
Classes	Nb militaires dans active	Nb de réservistes	Nombre de morts	Monument Civieux	Monuments autres	Pourcentage de mort
1919	3					0,00%
1918	9		3	3		33,33%
1917	10		4	1	3	40,00%
1916	11		2	1	1	18,18%
1915	10		3		3	30,00%
1914	6					0,00%
1913	6		3	1	2	50,00%
1912	8		3	1	2	37,50%
1911	14	2	9	6	3	56,25%
1910	3	3				0,00%
1909		7	4	3	1	57,14%
1908		4	1		1	25,00%
1907		10	2	2		20,00%
1906		8	4	3	1	50,00%
1905		8				0,00%
1904		8	2	2		25,00%
1903		2				0,00%
1902		11	4	2	2	36,36%
1901		6	1	1		16,67%
1900		6				0,00%
1899		11	1		1	9,09%
1898		11	3	2	1	27,27%
1897		3	2	1	1	66,67%
1896		6				0,00%
1895		4				0,00%
1894		13				0,00%
1893		4				0,00%
1892		3				0,00%
1891		2				0,00%
1890		4				0,00%
1889		4	1	1		25,00%
1888		3				0,00%
1887		1				0,00%
Totaux	224		52	30	22	22,66%

Constant VALLIN (classe 1912) réside à Civrieux au moment de sa mobilisation le 10 octobre 1913. Il est évacué du front le 6 novembre 1918 pour maladie. Il décède à l'hôpital le 29 décembre 1918. Il n'a pas la mention « Mort pour la France », mais figure sur le monument aux morts de Lyon (Île du souvenir, parc de la Tête d'Or).

Antoine GIVRE, (classe 1889), curé de Civrieux (entré dans les Ordres Majeurs le 19 mai 1894) est mobilisé le 3 août 1914 à la 7^e section d'infirmiers militaires de Dole. Il décède lors d'une permission le 25 août 1917, à 48 ans.

Il a le grade de sergent.

Il a la mention « Mort pour la France » et est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Gaspard BAS (classe 1906) est mobilisé le 3 août 1914 au 23^e régiment d'infanterie. Il décède le 28 avril 1917 à l'hôpital auxiliaire de Bourg des suites de maladie. Il a la mention « Mort pour la France » et est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Michel Antoine NALLET (classe 1911) est incorporé le 10 octobre 1912 au 44^e régiment d'infanterie qui participe aux opérations d'Alsace et de la Somme, puis à la bataille de la Marne (5 au 13 septembre). La fiche de matricule précise simplement qu'il est décédé des suites de blessures de guerre à l'hôpital complémentaire de Rennes le 23 septembre 1914. Il a la mention « Mort pour la France » et est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Jean RAY (classe 1912), du même régiment, est tué à la bataille d'Autrèche le 22 septembre 1914. Jean RAY et Michel NALLET ont vécu leurs derniers combats ensemble.

D'autres figurent parmi les morts pour la France inscrits sur d'autres monuments

Benoît RADISSON (classe 1902) est né à Civrieux, mais il habite Genay. Il est mobilisé le 11 août 1914 au 23^e régiment d'infanterie de Bourg-en-Bresse où il rejoint nombre de ses amis de Civrieux. Il est l'aîné d'une grande fratrie (10 enfants lors de son Conseil de révision).

Il est tué à l'ennemi au Bois d'Ormont, dans les Vosges, le 18 septembre 1914.

Mort pour la France, il est inscrit au monument aux morts de Genay.



Claude CHAMPION (classe 1915) est né à Civrieux, en 1895. Sa mère, veuve l'année suivante se remarie et s'installe à Genay.

Domestique agricole, il est mobilisé le 16 décembre 1914 et arrive au 5^e bataillon de chasseurs à pied le 28 décembre 1914 qui est en opération en Haute-Alsace. Le 29 mai 1915, pendant l'offensive du plateau de Notre-Dame-de-Lorette (Artois), il passe au 17^e bataillon de chasseurs à pied lequel ayant eu le 12 mai plus des trois quarts de son effectif tué ou blessé. Il participe à des combats d'une grande intensité jusqu'au 13 juin. Il reste en Artois (la Fosse-Calonne devant Angres et Loos, secteurs de Souchez, cote 109, cote 140, sur les crêtes de Vimy) jusqu'en fin février, puis il part pour Verdun. Le 16 mars 1916, le 17^e monte en secteur entre les forts de Vaux et de Douaumont. Le 17, il reste en réserve au fort de Tavannes. Le 18, à 20 h, il part pour le secteur de Vaux devant Damloup*. La marche est pénible, sur un itinéraire mal reconnu et fortement marqué. Il arrive 2 heures avant l'attaque du village de Vaux qui doit se déclencher à 4 h 30. À 4 h 20, un feu de mousqueterie fait croire à la première ligne qu'il faut attaquer. Elle fait 90 mètres et se heurte à des fils de fer ennemis intacts. L'artillerie lourde effectue un tir de barrage entre la première vague et la tranchée de départ : la seconde vague ne peut sortir. Ce que voyant, la première vague regagne la tranchée. Le JMO explique l'échec par une méconnaissance des officiers du 17^e bataillon de chasseurs à pied du terrain (pas de reconnaissance, mais une appropriation sur un plan plus ou moins exact), une préparation « absolument nulle » de l'artillerie française, une distance entre la tranchée de départ et l'objectif beaucoup trop longue (au moins 250 mètres), un tir de mousqueterie, 10 minutes avant l'heure prévue, qui a causé de l'hésitation, une tranchée de départ occupée par d'autres troupes, ce qui ne permettait pas la circulation des soldats et les incitations des chefs, un tir d'artillerie malheureux qui a coupé l'élan de la seconde vague.

Le JMO souligne que l'attaque aurait dû être menée par les troupes qui occupaient la tranchée depuis 3 jours. Il précise : « Cependant, la tâche n'était pas ardue, mais une fois encore, le fantassin a opéré tout seul alors qu'il avait le droit de se croire puissamment aidé ».

Le jour se lève sur ce 19 mars 1916 qui sera « assez calme ». Vers 16 h, Claude CHAMPION meurt d'une blessure causée par un éclat d'obus. Il a 21 ans.

(*) Ces deux villages disparaissent après la guerre pour former celui de Vaux-Devant-Damloup.

Cette description est nécessaire pour appréhender les conditions dans lesquelles les hommes se déplaçaient pour se rendre au combat et avec quel mépris de la vie des officiers supérieurs les lançaient sur un objectif décidé depuis un état-major souvent en déphasage avec l'actualité du terrain.

L'acte de décès a été établi dans la zone de combat par le sous-lieutenant Charles COMBABIAS chargé des détails au 17^e bataillon de chasseurs à pied (acte confié par l'officier d'état civil qui en zone de combat était un militaire). Il a été signé par 2 témoins (obligatoires) : Joseph BOUTHONNIER (sergent) et Joseph BROCHARD (soldat).

L'acte a été adressé au ministre (Service général des Pensions, Bureau des Archives) puis a transité par le bureau de la comptabilité du dépôt du 17^e bataillon de chasseurs à pied (à Baccarat) auquel appartenait Claude CHAMPION (le sous-intendant militaire Pierre Joseph JOUANDON légalise la signature des signataires de l'acte de décès). Ce bureau a renvoyé l'acte au ministère et a adressé un avis de décès à la famille via le maire de Genay. Le ministère a complété ses registres et a expédié l'acte de décès pour transcription dans le registre des décès de la commune de Genay.



LES PRISONNIERS DE GUERRE

Entre août 1914 et novembre 1918, 600 000 soldats français sont faits prisonniers. Pour Civrieux, ils représentent 4,88 % des mobilisés, essentiellement de l'armée d'active et de sa réserve.

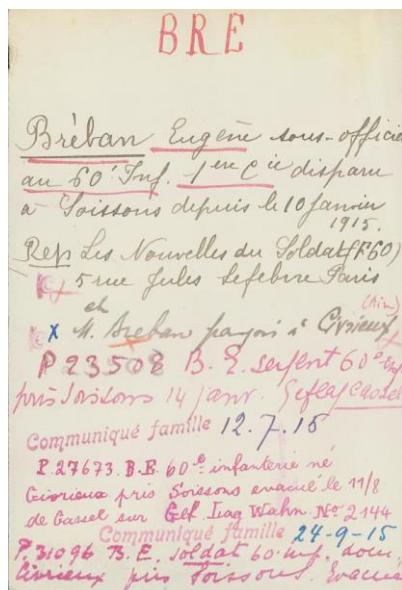
Eugène BREBAN et Claude NALLET décèdent en captivité.

Une clause de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 prévoit leur rapatriement immédiat. Ainsi, les 9 autres prisonniers sont-ils rapatriés de décembre 1918 à mi-janvier 1919. Il n'y a pas de témoignage de leur retour. Mais, comme partout en France, ils doivent certainement faire face au soupçon de s'être laissés prendre ou d'avoir déserté. Or ces soldats ont été blessés (2) et honorés (4 décorations dont 2 croix de guerre) et ont traversé de rudes épreuves pendant leurs années d'incarcération. Six sont mariés et totalisent 21 enfants (2 en ont 6).

Une loi du 22 janvier 1922 confère la mention « Morts pour la France » aux prisonniers de guerre décédés en captivité (2).

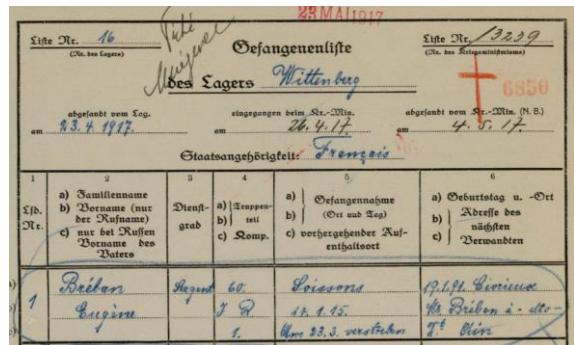
Eugène BREBAN, de la classe 1911, incorporé au 60^e RI le 10 octobre 1912, sergent le 10 novembre 1914, est fait prisonnier le 14 janvier 1915 sur les bords de l'Aisne. Après être passé dans divers camps, il est interné à Wittenberg (Saxe) où il décède le 23 mars 1917. Mort pour la France, il est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Tant qu'elle n'est pas prévenue par les autorités allemandes, l'administration militaire française considère le soldat comme « disparu ». Quelle angoisse pour la famille qui reste sans nouvelle ! Quel soulagement lorsqu'elle apprend sa captivité !



Dans le journal des 12-13.1h Janvier le 60^e a perdu 1 officier, dont son Colonel et 2 chefs de Gou (ch. Embanot et Bertrand) et 1800 hommes de troupe.

Extrait du JMO 60^e RI



Claude NALLET et Louis Marius NOYERIE de la classe (classe 1918) sont incorporés le 2 mai 1917 au 5^e régiment d'infanterie coloniale. Ils passent au 273^e régiment d'infanterie et sont faits prisonniers à Soilly - la Bourdonnerie le 15 juillet 1918. Le régiment perd 1251 hommes (Officiers : 3 tués, 5 blessés, 30 disparus – Troupe : 9 tués, 39 blessés, 1165 disparus) ce qui conduit à sa dissolution en fin juillet.

Claude NALLET décède des suites de ses blessures le 21 août 1918, au lazaret du camp de prisonniers de Merseburg. Son frère Joseph a disparu dans la Somme, le 30 juillet 1916. Morts pour la France, ils sont inscrits sur le monument aux morts de Civrieux, ainsi que leur cousin Michel Antoine NALLET.

Louis Marius NOYERIE est interné au camp de Friedrichsfeld en Rhénanie du Nord, puis rapatrié le 17 décembre 1918. Il poursuit alors son service qu'il termine dans le « train » le 1^{er} janvier 1920.

Une lettre en date du 5 août 1918 montre que l'annonce de sa captivité a été rapide. Louis donne des nouvelles de Claude NALLET. Il est souvent question de ce camarade dans les nombreux échanges épistolaires entre Louis, son père et sa sœur.

Une lettre de Joséphine NOYERIE à son frère, du 17 octobre 1918, montre qu'à cette date la mort de Claude n'est toujours pas connue.

Par ailleurs, Jean-Pierre MOIROUX (classe 1919) mobilisé comme matelot au 3^e dépôt des équipages de la flotte de Lorient le 18 avril 1918 et fils de Jean-Marie MOIROUX (classe 1893) cité plus haut, dans une lettre à Joséphine, lui souhaite avoir des nouvelles de Louis Marius NOYERIE.

Je ne vois rien autre à te dire le père Nallet et Antoine te voit le bonjour. Claude n'a pas écrit depuis le 10 juillet au 10 août.

Le prisonnier effectue un long périple avant d'être stabilisé. Les conditions de détention sont variables selon les camps (de base, de transit, de représailles, d'officiers), leur situation géographique et les saisons. Elles sont d'autant plus difficilement supportées que le prisonnier est blessé ou malade.

La nourriture est insuffisante et de mauvaise qualité. Les envois de la Croix-Rouge et les colis des familles constituent un complément. À partir de juillet 1916, le gouvernement français envoie des paquets collectifs hebdomadaires de 2 kilogrammes de pain par prisonnier.

Le courrier est vital pour le moral du prisonnier et de sa famille. Il écrit des lettres et des cartes, soumises à la censure et en nombre limité. C'est un moyen de pression considérable pour les autorités allemandes.

À cela, viennent s'ajouter les brimades, les punitions, le travail obligatoire...

Liste des prisonniers de guerre

NALLET Claude	COTE Jean
BREBAN Eugène	JOSSERAND Jean
BELIN Nicolas	NOYERIE Louis Marius
BELIN Jean-Pierre dit Joanny	ROMAND Marius
CHAMPION Louis	VEYRET Jean Marie
CHAPOLARD Jean Pierre	

Lettre de 5 août de Louis NOYERIE

Chers Papa et Josephine

Je viens m'entretenir un moment avec vous par écrit puisque l'on ne peut faire autrement et aussi vous dire que je suis en bonne santé ainsi que le copain Gadel qui se joint à moi pour vous donner le bonjour. J'espère que ma missive vous trouvera de même tout en vous causant une grande joie je l'espère. Je vous ai fait une carte le 31 juillet je pense qu'elle vous sera déjà parvenue mais je n'ai rien pu vous dire il n'y avait pas de place. Je vous ai parlé des copains mais il n'y a que Gadel qui est avec moi. Quant à Nallet je vais vous en parler. Je l'ai pas vu quand nous avons été faits prisonnier le 15 juillet car je n'étais pas avec lui car son bataillon était en réserve mais j'ai eu de ses nouvelles après par d'autres copains qui l'ont vu il est venu dans la commune où j'étais mais l'on a parti le lendemain au matin alors je n'ai pas pu le voir.

Le copain qui l'a vu et qui l'a transporté dit qu'il était blessé aux deux jambes en dessous du genou mais ce n'était pas très grave car il m'a dit qu'il pouvait marcher encore un peu. Il en a toujours pour quelques jours d'hôpital et ce ne sera rien et peut-être que l'on ne se verra pas. Vous en ferez part à ses parents et vous leur direz que s'ils n'ont pas de nouvelles qu'ils ne se fassent pas de mauvais sang car je ne cache rien sur lui. Je vais vous dire l'essentiel qu'il vous faut m'envoyer : une serviette, savon, de l'encre je vous l'ai déjà dit, porteplume, du fil des aiguilles, une paire de chaussettes et de la laine pour boucher les trous et il me faudra une chemise car j'en ai qu'une il m'en faut une qui soit encore bonne mais pas de celles que tu m'as fait car cela est pour abîmer car je ne sais pas y laver comme il faut enfin vous devez bien voir se qu'il me faut à peu près.

Tu écriras à mon ancienne compagnie pour réclamer le dernier mandat que j'ai reçu au commencement juillet je l'ai donné au vaquemestre et je ne l'ai pas touché. Tu n'as qu'à le réclamer en disant le numéro car tu dois bien avoir le talon mais peut-être que vous l'avez déjà reçu.

Tu écriras aux parents tu leur donneras bien le bonjour pour moi. Tu donneras de mes nouvelles à Pagnon parce qu'il va t'écrire ou bien écrit à ses parents car lui il a peut-être changé de régiment. Voilà leur adresse : Pagnon Charcutier à Cormoranche sur Saône, Ain. Maintenant voici la mienne Noyerie Louis 8^{me} compagnie 1036 Kriegsgefangenenlager Langensalza (Allemagne).

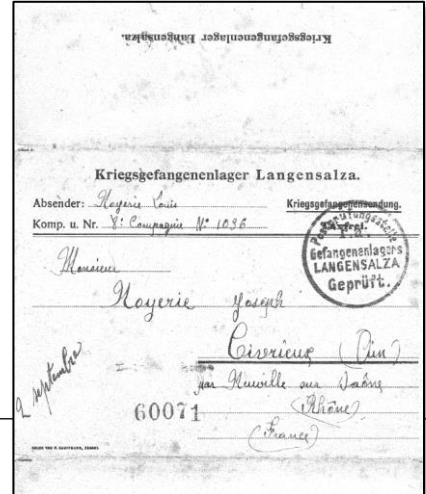
Tu me donneras des nouvelles du pays pour me tenir un peu au courant et puis pendant que l'on pense chez soi le temps paraît beaucoup moins long.

Tu m'envieras à manger mais que cela soit prêt car l'on peut rien faire cuire pour le moment. Tu n'auras pas besoin de me faire de trop gros colis car on peut en recevoir tant que l'on veut. Ton fils et frangin qui pense à vous et vous embrasse bien fort de tout son cœur et plaisir de vous lire.

Louis.

PS bien le bonjour à tous sans oublier la tante Claude il y a Marius qui est aussi bien soigné que ton pensionnaire qui est dessous tes poules.

Tu peux écrire aussi souvent que tu voudras.



Carte du 21 septembre 1918 de Louis NOYERIE



UR 21 SEPTEMBRE 1918
 Cher Papa
 J'écris vite cette carte pour te donner de mes nouvelles qui sont très bonnes et e dire que j'ai changé d'adresse mais cette fois c'est la dernière. Mes colis pourront venir directement. Tu m'enverras un tout de suite car il va arriver encore avant les autres car cela commence à se faire long. Tu me mettras surtout du savon car j'en ai besoin tous les jours et une serviette, et ensuite à becquerer. Tu me mettras du café car il y a longtemps que je n'en ai pas bu. Nous avons un fourneau pour faire notre soupe. Tu me mettras du lard et des légumes secs. J'espère avoir bientôt de vos nouvelles car cela vient long. Écris moi souvent car cela fait beaucoup plaisir je pense que vous serez en bonne santé à l'arrivée de ma carte. Votre fils qui vous embrasse bien fort. Donnez moi des nouvelles de tout le monde.

Cher Papa

Je t'écris vite cette carte pour te donner de mes nouvelles qui sont très bonnes et e dire que j'ai changé d'adresse mais cette fois c'est la dernière. Mes colis pourront venir directement. Tu m'enverras un tout de suite car il va arriver encore avant les autres car cela commence à se faire long. Tu me mettras surtout du savon car j'en ai besoin tous les jours et une serviette, et ensuite à becquerer. Tu me mettras du café car il y a longtemps que je n'en ai pas bu. Nous avons un fourneau pour faire notre soupe. Tu me mettras du lard et des légumes secs. J'espère avoir bientôt de vos nouvelles car cela vient long. Écris moi souvent car cela fait beaucoup plaisir je pense que vous serez en bonne santé à l'arrivée de ma carte. Votre fils qui vous embrasse bien fort.

Donnez-moi des nouvelles de tout le monde.

Carte de Jean-Pierre MOIROUX du 2 décembre 1918 - LORIENT

Chère cousine et cher oncle,

Par cette carte je viens répondre à votre lettre que je viens de recevoir et je vous dirais que je suis en bonne santé. J'ai quitté le Magellan pour venir au dépôt. J'y suis resté deux jours et je suis allé à bord du Carnot. J'y suis resté une semaine et de nouveau je suis au dépôt mais pas pour longtemps, car hier je devais embarquer à bord du croiseur amiral Aube, mais j'ai été de reste et aujourd'hui je dois aller à la direction du port.

Je pense que vous devez avoir des nouvelles de Louis. Je voudrais bien avoir le bonheur de le trouver parmi les prisonniers qui débarqueront à Brest. Jusqu'à présent, je n'en ai vu aucun.

Pour le moment Brest s'occupe de Vilson et souhaitons que l'on fasse autant de préparations pour nos prisonniers que le président. Pierre, qui vous embrasse

LES RÉFUGIÉS

Le nombre de réfugiés français et belges ne cesse d'augmenter au cours de la guerre pour atteindre 1 850 000 en septembre 1918.

On distingue :

- Les réfugiés qui fuient l'invasion et les bombardements ;
- Les évacués des zones de combats ;
- Les rapatriés des zones envahies par les allemands.

L'État, les collectivités locales et de nombreuses associations les prennent en charge tant sur le plan administratif que financier.

Les relations avec les populations, après un temps de compassion, se compliquent. Ainsi, les autorités s'efforcent-elles de les disperser sur l'ensemble du territoire.

Nombre de réfugiés sont originaires de Saint-Quentin

Malgré la défense héroïque du 10^e régiment d'infanterie territoriale basé, la ville Saint-Quentin est envahie puis occupée à partir du début de septembre 1914. À partir de 1916, les Allemands l'intègrent dans la ligne Hindenburg. Après l'évacuation de la population en mars 1917, la ville est pillée et tout l'équipement industriel emporté ou détruit. Après la guerre, c'est dans une ville ruinée à 70 % que reviennent les Saint-Quentinois.

Familles LOSFELD (Marne) et GUILLARD (Ardennes)

BOURG Jeanne Alice (1881-1973)	Mère de LOSFELD Simone et Geneviève – Épouse de GUILLARD Charles à Miribel (11 mars 1915).
LOSFELD Simone (1902 – 1946)	Fille de BOURG Jeanne.
LOSFELD Geneviève (1901 – 1990)	Fille de BOURG Jeanne – Épouse MEUNIER François (1897-1982) à Civrieux (1922).
GUILLARD Charles (1888 - ?)	
GUILLARD Albert (1920 - ?)	Fils de GUILLARD Charles et BOURG Jeanne. Né à Raon-l'Étape (Vosges).

Famille METTAVANT (Lorraine) - Entre 1916 et 1919

METTAVANT Auguste (1859 - ?)	Veuf. Cultivateur.
METTAVANT Jules Auguste (1889-1932)	Fils de METTAVANT Auguste. Soldat au 54 RI, il épouse MARGUERON Louise (née à Bourg-en-Bresse de père et de mère inconnus) à Civrieux en 1917. Nait, Marguerite METTAVANT le 8 juillet 1917.

Famille QUEZIN (Picardie) - En 1918 et 1919

QUEZIN Gabrielle	
QUEZIN Roger (1918 – 1919)	Décédé à Civrieux.

Famille VOIRET - Saint-Quentin (Aisne – Haut-de-France) - À partir de septembre 1916 – Retour partiel en 1923

ALLIOT Marie Louise veuve VOIRET (1852 - 1927)	Mère de VOIRET Hélène, Ernestine et Alphonse.
VOIRET Alphonse Léopold (1888 - 1937)	Mobilisation (2/08/1914) – Blessé 3 fois et gazé – Démobilisé en 1918 - Rejoint sa famille le 16 juillet 1919.
VOIRET René Henri (1907 - ?)	Fils de VOIRET Hélène - Orphelin. Domestique chez NALLET Jean (Civrieux – Bussiges) jusqu'à la fin de son contrat le 11 novembre 1927 (demande de la mairie de Civrieux à la préfecture pour rapatriement gratuit à Saint-Quentin).
VOIRET Ernestine (1879 - ?)	

Famille NICOLAS - Saint-Quentin (Aisne – Haut-de-France) – Arrivée le 7 septembre 1917

NICOLAS Joseph (1862 - ?)	Chaudronnier à Roanne en 1920.
NICOLAS née LERICHE Célina (1853 - ?)	Épouse de NICOLAS Joseph en seconde noce. Elle suit son mari à Roanne.
NICOLAS Adolphine	Petite-fille de NICOLAS Joseph et Célina.
TASSERIT Jeanne née LACOMBLEZ (1883 - ?)	Fille de NICOLAS Célina de ses premières noces avec LACOMBLEZ Pierre. Mariée avec Jules Fernand TASSERIT.
TASSERIT Yvonne (1899 - ?)	Fille de TASSERIT Jeanne née LACOMBLEZ.

Famille CHARLET - Saint-Quentin (Aisne – Haut-de-France) – Arrivée le 7 septembre 1917

CHARLET Zéda née DELATTRE (1872 - ?)	Veuve.
CHARLET Aveline	Fille de CHARLET Zéda.
CHARLET Juliette (1906 - ?)	Fille de CHARLET Zéda.

Autres - Saint-Quentin (Aisne – Haut-de-France) – Arrivée le 7 septembre 1917

THRONION Aimée (1896 - ?)	
MOINET Olga (1896 - ?)	

Autres

CHAPET Jeanne (1902 - ?)	
CHAPET Mathilde (1919 - ?).	Fille de Jeanne – Née à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).
CHAPET Jean (1920 - ?)	Fils de Jeanne - Né à Civrieux).
CHANEL Louise (1907 - ?)	Née dans à Cornimont (Vosges).

DES INCIDENCES SUR LA VIE DU VILLAGE

Si les 145 hommes sous les drapeaux appartiennent à un cercle plus large que celui défini par le recensement de 1911, c'est tout de même une part très importante des forces actives qui manque à la commune.

Le conseil Municipal du 5 Août 1914

« Donne plein pouvoir à la Commission de permanence siégeant à la Mairie de prendre toutes mesures urgentes nécessitées par la situation et les événements qui peuvent survenir.

Nommés membres de la Commission

- BERNALIN Pierre (Adjoint) ;
- DIOT Louis (Conseiller) ;
- DELAIGUE Benoît (Conseiller) ;
- DARONNAS Claude (Conseiller) ;
- Et DUBOST Joseph (Conseiller suppléant).

Le maire est M. Pierre BERGER. MM. RAY, BRAZY, BELIN, membres du Conseil municipal, sont sous les drapeaux

L'approvisionnement en pain des habitants

La commune doit « gérer » la mobilisation de Rémi Pierre COSTE (Classe 1905), le boulanger de Civrieux, dont la tournée couvre également les communes de Saint-Jean-de-Thurigneux et de Rancé.

Rémi Pierre COSTE est incorporé le 3 août 2014 au 7^e escadron du train des équipages militaires. Il fait toute la guerre dans cette arme. Il part pour l'armée d'Orient du 15 octobre 1915 au 9 avril 1918 où il est nommé brigadier. Il est démobilisé le 18 mars 1919 et redevient le boulanger de Civrieux.

Le pain est alors fabriqué par César-Elie-Casimir REYGROBELLET qui tient le bar et l'épicerie à l'angle de la rue des Écoliers et de la place du village, cela jusqu'à sa mobilisation au 7^e commis et ouvriers militaires d'administration le 16 mai 1917. Il est démobilisé le 26 avril 1919.

La mémoire collective ne se rappelle pas la solution trouvée pour alimenter les Sévériens en pain en l'attente du retour de Rémi Pierre COSTE.

Extrait de la séance du Conseil municipal du 5 Août 1914

Le Président appelle le Conseil Municipal à se prononcer sur la grave question d'assurer la fabrication du pain dans la Commune.

« Attendu que M. COSTE, Boulanger, est appelé à la défense de la patrie, qu'aucun particulier ne peut le remplacer, que bon nombre d'habitants sont dépourvus de four et de farine ou de blé, [le Conseil municipal] décide à l'unanimité de ses membres que le service de la fabrication du pain sera assuré par la Commune et que celle-ci en prend toute la responsabilité, donne plein pouvoir à la Commission de permanence d'organiser ce service et de prendre toutes mesures nécessaires ».

Extrait de la séance du Conseil municipal du 30 Août 1914

« Attendu que des fonds sont nécessaires pour payer les premières fournitures de farine destinée à la fabrication du pain pour le ravitaillement des habitants,

Vote la somme de six cents francs à prélever sur les fonds restés libres au règlement du budget additionnel de l'année courante qui s'élèvent à 1540.40 FRANCS,

Dit que cette somme sera remboursée à la caisse municipale par des titres de recette délivrés au Receveur municipal et provenant de la vente du pain ».

Extrait de la séance du Conseil municipal 20 avril 1917

« Considérant que depuis la mobilisation du boulanger de M. COSTE, en août 1914, la fabrication du pain est assurée par le sieur REYGROBELLET César-Elie-Casimir, classe 1907, exempté qui a été versé dans le service auxiliaire par le conseil de révision de Trévoux en date du 24 mars 1917 et de qui la population était très satisfaite à tous les points de vue,

Attendu que le débit journalier de la boulangerie est de 150 kilogrammes de pain, que les centres les plus proches, où la population devra s'approvisionner sont : Saint-André de Corcy et Genay, distants de plus de 6 kilomètres et reliés à Civrieux par aucun moyen de locomotion,

Qu'aucune personne dans la commune ne peut assurer le service de la boulangerie, et que la suppression de celle-ci amènerait de grandes difficultés pour le ravitaillement en pain de la population,

En conséquence, [le Conseil municipal] demande à l'unanimité d ses membres que le sieur REYGROBELLET, auxiliaire, soit mis en sursis d'appel pour assurer la fabrication du pain de la commune,

Au cas où l'autorité militaire rejette la demande en raison de la jeune classe à laquelle appartient l'auxiliaire susvisé, le Conseil municipal, prie l'autorité compétente de faire mobiliser à Civrieux un boulanger pouvant assurer la fabrication du pain de la population ».

Cette demande n'obtient pas satisfaction, alors que dans le même temps la population française est répartie en 6 catégories pour la mise en place de tickets de rationnement.

Les travaux agricoles

En fin août 1914, les moissons restent à faire.

Les fermes manquent de main d'œuvre malgré l'aide des jeunes en attente de mobilisation, des hommes âgés, réformés ou exemptés et l'investissement des femmes qui doivent désormais soigner le bétail, récolter, vendre et acheter. En effet, celles-ci prennent la tête de l'exploitation de leur époux ou remplacent les ouvriers agricoles qui laissent le plus souvent leur épouse sans revenu. Elles répondent à l'appel président du Conseil René Viviani, en date du 7 août 1914, qui demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes et de préparer celles de l'année prochaine. La loi du 3 juin 1915 leur transfère la puissance paternelle pour la durée du conflit. Malgré de nombreuses contraintes (accroissement des tâches et de leur pénibilité, réquisition du tiers du cheptel équidé, difficultés de communiquer avec les hommes au front...), les études nationales montrent que les femmes réussissent plutôt bien.

Les permissions agricoles sont rares avant la mise en place des dispositifs de 1917 qui permettent, notamment pour les classes les plus anciennes, d'être détachées dans le cadre de travaux agricoles, à durée déterminée ou indéterminée.

Les courriers montrent que les agriculteurs se donnent mutuellement des journées.

Antoine LEBLANC (classe 1889), incorporé le 24 décembre 1914, est détaché au titre de l'agriculture le 12 janvier 1917 et renvoyé dans ses foyers le 3 mars 1917. Il reste mobilisé et appartient à un régiment, le 23^e RI à partir du 10 novembre 1917.

Le détachement agricole des propriétaires exploitants, fermiers et métayers (Catégorie A) implique un temps de travail hebdomadaire pour la communauté. Les ouvriers agricoles sont affectés à une commune ou à une exploitation.

- Il est fait également appel à de la main d'œuvre étrangère.

Demande de M. NALLET à Civrieux du 10 décembre 1917

« Je soussigné NALLET Michel, propriétaire à Civrieux demande la mise à disposition de 4 soldats russes pour exploitation de 4 hectares de bois en taillis. Mon fils tué à l'ennemi, je suis seul et ne peux pas me procurer la main d'œuvre locale [même] en la payant.

Je m'engage à loger, nourrir et payer les soldats russes mis à disposition. »

⇒ Avis favorable de la mairie. Question réglée de vive voix le 12 décembre 1917 par M. GARAFFON qui envoie 10 travailleurs russes

⇒ Contexte : pour l'Ain, 200 travailleurs militaires russes sont réservés à l'exploitation des forêts. Tarif : 3,10 F par jour.

⇒ Problème constaté : désertions de ces travailleurs vers la Suisse dès qu'ils trouvent des habits civils.

La réquisition de paille

Extrait du Conseil municipal du 5 août 1917

« Le Conseil municipal vote la somme de 450,50 F à prélever sur les fonds libres de la caisse municipale, pour payer les frais occasionnés par le couchage des hommes et logement des chevaux de la sous-intendance de Lyon, pour l'enlèvement des fourrages achetés à caisse ouverte dans la commune, aux dénommés DIOT Louis, DUMY Jean, REYGROBELLET César, madame GAGNEUR et Mme TULLIAT cultivateurs à Civrieux.

Et demandé qu'une fiche de crédit de pareille somme soit délivrée à Monsieur le <receveur municipal >.

- Claude DUBOST a une affaire en litige dont il attend en vain la solution depuis plusieurs mois : le règlement de paille réquisitionnée.

Le 9 avril 1920, l'officier d'administration COURBRIS, gestionnaire du service fourrage transmet en réponse un extrait du courrier de l'intendant général :

« Pour le paiement de la paille réquisitionnée en mars 1919, vous adresser à M. le maire de Civrieux, auquel un reçu de prestation requise de 7530 kg a été adressé le 19 mars 1919 sous le numéro 515/R.

Le magistrat municipal a été invité à établir sur la vue de ce reçu les états réglementaires A et B qui devraient être transmis par ces soins à l'intendance de Bourg.

Pour la quantité en litige, la différence entre 8115 kg dont vous réclamez le paiement et les 7530 kg constatés à l'arrivée au parc à fourrage de Lyon suivant récépissés n° 228 du 5 mars 1919 (3930 kg en 4 voitures) et 241 du 8 mars 1919 (3600 kg en 4 voitures), sont retenus les bulletins de bascule au parc à fourrage de Lyon et non pas ceux du poids public de Civrieux qui sont grattés et surchargés.

La circulation des céréales

La production de blé passe de 68 millions de quintaux pour la période de 1909-1913 à 37 millions en 1917. La pénurie s'installe et les prix montent, d'autant que l'intendance militaire se livre à des achats massifs. Pour enrayer le développement du marché noir, les autorités imposent un contrôle de la circulation des céréales.

Le 20 septembre 1918 à 15 h. Gendarmerie de Trévoux - PV361

Le gendarme à pied Narcisse BERNE de Trévoux enregistre le 20/09/1918 à sa caserne que le sergent VUILLOT André, le caporal fourrier VERCHERE Aimé et caporal fourrier CURNILLAT Victor, du 23e régiment d'infanterie, aides contrôleurs des stocks de céréales du département de l'Ain ont déclaré :

« Nous avons trouvé sur route une voiture chargée des 20 sacs d'avoine sans permis de circulation. Ce véhicule circulait le 18 septembre 1918 à 14 h 45 sur route de Trévoux à Civrieux, près du hameau de Toussieux, commune de Reyrieux et était conduit par le domestique de Mme THOMAS à Civrieux, propriétaire de l'avoine en question. »

Le 20 septembre 1918 à 10 h.

BRETON Jules, chef brigade de Saint-André de Corcy et MARREC Christophe, gendarme auxiliaire à pied de Saint-André, ont entendu Mme THOMAS, née BELIN Claudine, 41 ans, cultivatrice à Civrieux :

« Le 18/9 courant, j'ai fait conduire à Trévoux par mon domestique GIRAUBY Claude 20 sacs représentant 1400 kg d'avoine vendus à la commission de réception de cette ville.

Je reconnais qu'il n'avait pas de permis de circulation, j'avais oublié de le demander à la mairie. Aussi, le lendemain j'ai été en faire établir un à la mairie de Civrieux pour ce chargement de 20 sacs et je l'ai fait porter à Trévoux au siège de la commission ».

DIOT Louis, 59 ans, conseiller municipal, faisant fonction de maire à Civrieux a déclaré :

« Je sais que j'ai signé un permis de circulation sur route pour l'avoine transportée par Mme THOMAS mais je ne me rappelle pas à quelle date. Il se peut que ce soit le 19 septembre courant.

La conduite et la moralité de Mme THOMAS sont très bonnes ».

État civil : BELIN Claudine, cultivatrice, née le 30/7/1877 à Civrieux de Benoît et Claudine DUBOST, mariée à THOMAS Jean Pierre, 3 enfants, sait lire et écrire. Déclare avoir été élevée par ses pères et mère jusqu'à l'âge de 18 ans.

De Bourg, en date du 28 septembre 1918

Lettre du Président de l'Office des céréales de Bourg au Président de la commission de réquisition de Trévoux

« Il n'y a pas lieu de donner suite au procès-verbal si l'avoine est destinée à la commission de réception. Au cas contraire, il y aurait lieu de réquisitionner avec diminution de 15 francs (décret du 22 juillet 1918).

Rappel : insister auprès des cultivateurs pour qu'ils se munissent de permis de circulation de céréales ».

De Trévoux le 6 octobre 1918

Lettre du Président de la commission de réquisition de Trévoux au Président de l'Office des céréales de Bourg.

« En réponse à la lettre 28 septembre relative au procès-verbal dressé à Mme THOMAS de Civrieux pour le transport sans permis de circulation de 1400 kg d'avoine, j'ai l'honneur de vous faire connaître que cette denrée avait été commandée par nous, à destination de M. BLANCHARD de Trévoux, négociant dépositaire.

Il n'y a pas lieu de donner suite au procès-verbal.

Nous nous efforçons de faire savoir aux cultivateurs qu'ils ne doivent pas faire circuler leurs denrées sans permis ».

L'entretien des chemins vicinaux

Tout habitant en tant que chef de famille, régisseur, fermier, propriétaire est tenu de fournir, au titre des contributions directes, une prestation de 3 jours pour lui-même ou toute personne mâle valide, de plus de 18 ans ou de moins de 60 ans, membre ou serviteur de cette famille.

La prestation pouvait être acquittée en nature ou en argent. La loi du 30 mars 1903 fixe le terme de taxe vicinale. À cette date la commune décide de voter la prestation, soit en nature, soit en centimes additionnels, ou les deux à la fois.

Les granulats utilisés proviennent de la carrière de Saint-Jean-de-Thurigneux.

Extrait de la séance du Conseil municipal du 9 décembre 1914.

« Après en avoir délibéré, considérant que les prestataires ou assujettis à taxe vicinale ayant opté pour libération en nature et qu'en raison de leur appel sous les drapeaux se trouvent dans l'impossibilité d'acquitter leur taxe.

Dresse la liste des noms qui doivent être considérés comme exonérés de leurs obligations :

- CLAUDIN Jean-Claude	2,79 F
- JOSSERAND Louis	2,37 F
- BELIN Jean-Pierre	7,36 F

[Le Conseil Municipal] Dis que le montant des dégrèvements, soit la somme de 12,52 F, soit prélevé sur le reliquat ».

La distribution du courrier

L'installation d'une poste à Civrieux (la commune est propriétaire et les Postes, Télégraphes et Téléphones sont locataires) est actée en juin 1914 suite à des demandes de 1910 et 1913. Mais, le projet est suspendu en raison du conflit.

Le 15 mai 1920 par M. Claude VERMOREL et Mme Anne Marie THOMAS épouse VERMOREL, de Liergues (Rhône) vendent une parcelle de terrain à la commune de Civrieux destinée à la construction de la poste. Cette opération était prévue avant-guerre (conseils municipaux des 10 décembre 1913 et 31 mai 1914), elle est reprise lors du Conseil municipal du 22 juin 1919. L'état des lieux d'entrée des PTT s'effectue le 16 janvier 1923. Une partie du terrain est réservée à l'érection du monument aux morts.

Pendant le conflit, c'est le facteur de Neuville-sur-Saône qui assure la distribution.

Extrait de la séance du 22 novembre 1914 :

Vote à M. Guillot facteur rural à Neuville sur Saône une gratification de 50 francs, à prélever sur les fonds libres de la Caisse municipale pour encourager ce fonctionnaire à faire son service avec le même zèle qu'il a montré jusqu'à ce jour.

Nota : Charles GUILLOT, employé des Postes, né Bois d'Oingt 18 janvier 1893, est décédé à Tarare 16 août 1978. Il est le fils de Claude Charles GUILLOT, receveur des Postes, domicilié à Neuville-sur-Saône. Mobilisé le 2 août 1914 au 13^e régiment de chasseurs, il est placé en service auxiliaires en raison de troubles de la vue à partir du 1^{er} septembre 1914, jusqu'au 4 août 1916 où il rejoint la 14^e section d'infirmiers militaires.

Extrait de la séance du Conseil municipal du 6 février 1915.

« Le Conseil municipal vote une gratification de 15 francs au sieur NALLET Antoine pour avoir accompagné pendant 5 jours le nouveau facteur des postes.

Cette gratification sera prélevée sur les fonds libres de la caisse municipale ».

Extrait de la séance du Conseil municipal du 19 octobre 1916.

« Sur proposition de Monsieur le maire, le Conseil municipal vote la somme de 50 francs à Monsieur GIMARET Francis, facteur à Neuville-sur-Saône, à prélever sur les fonds libres de la caisse de la commune pour encourager ce jeune fonctionnaire à accomplir ses pénibles fonctions avec zèle et ponctualité ».

Jean-Marie PERRIER (classe 1900) est blessé le 30 octobre 1914 (Aisne), le 24 juillet 1915 (Vosges) et 31 juillet 1919 (Florina – En Grèce, l'une des bases de l'Armée française d'Orient. Il est réformé le 6 mars 1918. Proposé pour pension permanente d'invalidité le 1^{er} mai 1920 pour « préhension main droite ». Résidant au Bois Ravat, il est facteur à Civrieux, fonction attestée en 1924 (Liste Electorale), en 1926 (Recensement), en 1929 (Liste électorale), en 1930 (Liste électorale), et en 1931 (Recensement).

L'école

Le 30 septembre 1914, à la veille de la rentrée scolaire, le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, Albert Sarraut, écrit aux recteurs d'académie : « Je désire que le jour de la rentrée, dans chaque classe, la première parole du maître aux élèves hausse le cœur vers la patrie, et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armées sont engagées ». La date de la rentrée des classes est fixée au 1^{er} octobre.



Jules LAMAIN, né le 23 novembre 1878, est instituteur et secrétaire de mairie. Sa femme, Lucie née GENOLIN, est institutrice à ses côtés. Étant réformé, il peut assurer sa mission auprès des enfants alors que plus de 35 000 de ses collègues sont mobilisés. Ils seront 8 419 tués, soit 22,6 % d'entre eux.

La participation à l'effort de guerre

Conseil municipal 17 octobre 1915

Le conseil municipal

« Décide à l'unanimité de ses membres présents de voter la somme de cent francs à prélever sur les fonds libres de la caisse communale et destinée à venir en aide aux blessés des hôpitaux du département de l'Ain, Demande qu'une fiche de crédit de pareille somme soit délivrée au Receveur municipal ».

L'aide aux familles

La commune de Civrieux gère au quotidien le drame des familles dont les revenus disparaissent ou pour le moins sont fortement amputés par le départ des hommes au front.

C'est l'époux, le père, le fils ou le frère, l'exploitant agricole ou l'artisan... C'est également l'ouvrier ou l'employé dont souvent la femme ne travaille pas.

Quatre fils de Joseph NALLET sont mobilisés. Nicolas sur la durée de la guerre, Antoine après la guerre, dans l'armée du Rhin, mais Joseph (mobilisé le 02 août 1914) est tué à l'ennemi le 30 juillet 1916 et Claude (mobilisé le 02 mai 1917) est mort en captivité le 21 août 1918.

Cinq fils de Louis BERNISSON sont mobilisés. Joanny est sous les drapeaux depuis le 10 octobre 1912, il disparaît le 13 janvier 1915 à Soissons. Les quatre autres partent début août 1914. Charles est tué à l'ennemi le 1^{er} août 1918, Jean est démobilisé le 11 juillet 1919, François le 15 février 1919 et Barthélémy le 21 juin 1921 (blessé le 13 octobre 1916 avec des propositions à la réforme reconduites jusqu'en 1921).

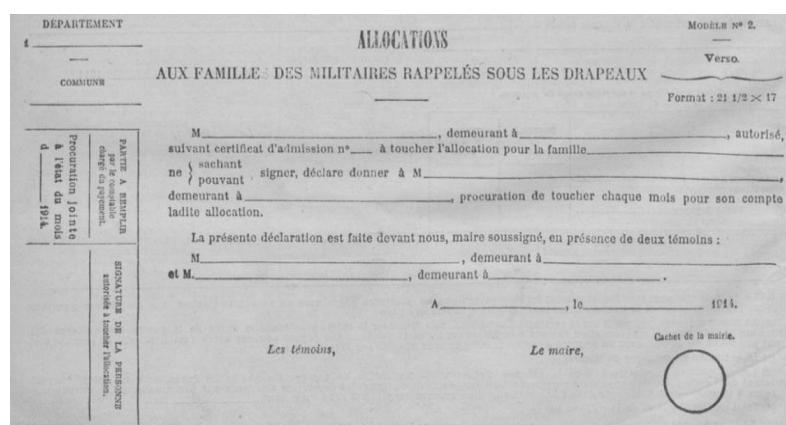
Eugène BREBAN décède en captivité le 23 mars 1917. Il laisse un père veuf qui déménage, peut-être parce que l'exploitation seul de sa ferme est devenue impossible (lettre du 10 novembre 1918 de Joséphine NOYERIE à son frère en captivité).

Les exemples donnés ci-dessous montrent que si l'État à la volonté d'obvier aux conséquences financières de la guerre sur les familles, les aides et pensions sont dépendantes d'un parcours administratif contraignant, de conditions inégalitaires et demandent des délais importants pour leur versement. Cela dans un contexte où la vie est de plus en plus « chère » ... À la fin de la guerre, les produits alimentaires sont en moyenne 2 fois plus chers qu'en 1914.

La loi du 5 août 1914 prévoit pour l'épouse d'un soldat une allocation journalière de base, dite « allocation principale », dont le montant unique est fixé à 1,25 F. À celle-ci peut s'ajouter une majoration journalière facultative de 0,50 F pour chacun des enfants de moins de 16 ans à la charge du bénéficiaire principal.

Pour comparaison, le kilogramme de pain est environ 0,45 F au début de 1915.

■ La loi du 27 juillet 1917 crée le statut de pupille de la Nation qui peut alors prétendre à différentes subventions : entretien (habillement, nourriture, loisirs...), frais de maladie (en complément de l'aide médicale gratuite pour les frais d'optique ou d'orthodontie par exemple), vacances, études.



La fille de Joanny David DUBOST (1913 – 1951) devient pupille de la nation.

Pour la commune, l'état de pupille de la nation relève des cas suivants : le père est mort à l'ennemi, de blessures ou de maladies contractées lors de la guerre.

■ La loi du 31 mars 1919 dite « Charte du Combattant » reconnaît aux militaires blessés et à leurs ayants cause le droit d'obtention d'une pension.

Jean Pierre BETTUT (classe 1905), incorporé le 3 août 1914, est blessé le 25 août 1914 à Bichancourt dans l'Aisne. La commission de réforme le propose pour une réforme avec gratification renouvelable de 50 % le 31 mars 1916 : « Raccourcissement du membre inférieur droit de 5 cm et pied bot consécutif à une fracture compliquée par balle ». La réforme est effective le 10 janvier 1917. Il n'est proposé pour pension avec une invalidité de 60 % que le 26 mars 1930.

Ce mutilé peut-il exercer pleinement son métier d'agriculteur ? A-t-il retrouvé ses revenus d'avant-guerre ? Cet exemple montre que la famille reste dans l'expectative d'une « compensation » peut-être vitale qui reste cependant suspendue à des expertises médicales régulières.

Claude COLAS (Classe 1910), blessé le 30 septembre 1918 et démobilisé le 29 septembre 1919 est proposé pour une indemnité de 85 % en juin 1921 et pour une pension d'invalidité permanente de 90 % le 1^{er} mai 1923.

Le Conseil municipal peut demander à l'État le remboursement des frais engagés par la commune.

François GALLAND (classe 1893) n'appartient pas à la liste de référence pour cette monographie, mais il domicilié à Civrieux, chez Joseph REY. Sur demande du Conseil municipal, il est admis à l'assistance médicale gratuite pour des soins en relation avec la maladie contractée en service.

Il est réformé avec une invalidité de 50 %. Par arrêté ministériel, il lui est concédé une pension d'invalidité de 1200,00 F avec jouissance au 21 mars 1921. Au regard de la loi du 31 mars 1919, le 21 août 1921, le Conseil municipal demande à être remboursé des frais engagés.

- La loi du 24 juin 1919 étend ce droit aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants cause ce qui permet aux veuves de guerre de percevoir une pension. Le 20 janvier 1920, le ministère des pensions, des primes et allocations de guerre est créé.

Le taux des pensions est très inégalitaire, selon le grade et les conditions de la mort (mort au combat ou des suites de ses blessures) : Sergent (825,00 ou 625,00 F), soldat (563,00 ou 375,00 F).

Cette pension est vitale pour les veuves qui sont « invitées » à privilégier l'éducation de leurs enfants. Les femmes qui travaillent encore au sortir de la guerre doivent quitter leur emploi : en 1921, les femmes au travail ne sont pas plus nombreuses qu'avant 1914.

Les 30 morts du monument de Civrieux laissent 7 veuves et 10 enfants dont l'un naît à titre posthume.

Nom et prénom	Mobilisation	Décès	Mariage	Naissance des enfants
ACHARD Antoine	02/08/1914	25/08/1914	1906	
BAS Gaspard	03/08/1914	28/04/1917	1912	1913
DUBOST Joanny David	03/08/1914	16/04/1917	1912	1913 - 1915
GAGNEUR Jean Marie	03/08/1914	04/03/1917	1908	1914
JOSSERAND Louis	04/08/1914	01/01/1916	1910	1911 - 1913 - 1914
RAY Jean Louis	08/10/1913	22/09/1914	1910	
VACHERESSE Benoît	03/08/1914	10/11/1917	1912	1913 - 1918

Extrait de la séance du Conseil municipal du 27 février 1921.

« [Le conseil municipal] autorise le maire à délivrer des certificats de vie pour les pensions militaires ».

- La loi du 17 juin 1913 ouvre des droits d'assistance aux femmes en couches dont le Conseil municipal dresse régulièrement la liste.

Extrait de la séance du Conseil municipal.

« Vu les dossiers concernant les demandes formulées par :

- VACHERESSE Louise, femme BALLAZ,
- MARGUERON Louise, femme METTAVANT,
- JOSSERAND Louise, femme CLAUDIN,

Pour bénéficier de l'assistance aux femmes en couches,

Vu l'avis de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance ;

Attendu que les susnommées sont nécessiteuses touchent l'allocation pour leur mari mobilisé ;

Les admet au bénéfice de la loi du 17 et du 30 juillet 1913 ».

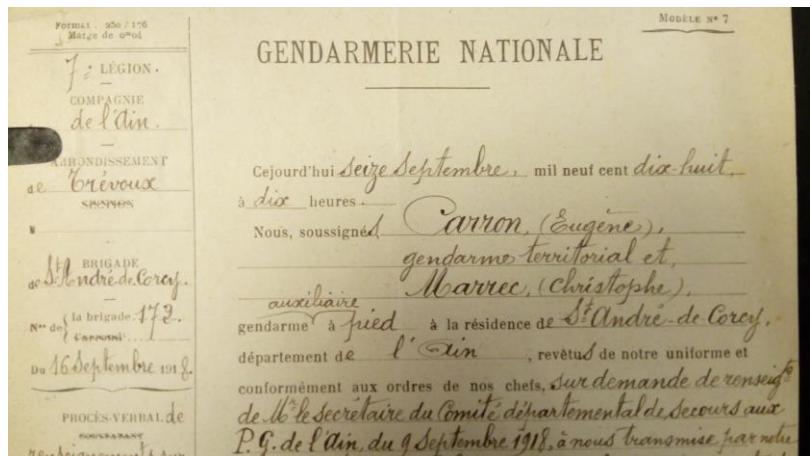
- Créée en 1915, la « Fédération départementale de comité d'assistance aux prisonniers de guerre de l'Ain » à Bourg-en-Bresse sert d'intermédiaire entre l'État et les prisonniers de guerre, leur répartissant vêtements et denrées alimentaires. Elle diligente des enquêtes pour déterminer les besoins des prisonniers nécessiteux qui seuls ont le droit à son aide.

La mairie de Civrieux communique à la préfecture de l'Ain la liste des prisonniers en précisant leur « situation de fortune ».

Une enquête est effectuée par la gendarmerie nationale concernant Louis Marius NOYERIE auprès de la mairie, de l'employeur, de la famille...).

Il en ressort que le père, propriétaire d'un hectare de terre et d'une maison, veuf et d'un état de santé ne lui permettant plus de travailler, ne peut venir en aide à son fils qui ne possède rien, étant domestique avant sa mobilisation. En outre, il a également une fille vivant sous son toit.

La même démarche est effectuée pour Claude NALLET dont le décès le 21 août 1918 n'a pas encore été communiqué.



- Demande d'une allocation journalière

Extrait de la séance du Conseil municipal du 5 janvier 1920.

« Après avoir pris connaissance d'un dossier formé en vue de l'obtention d'une d'allocation journalière de 0,75 F demandée par le sieur GUILLARD Jean, soldat au 11^e régiment de chasseurs à Vesoul. Considérant que ce jeune homme appartient à une famille nombreuse et digne d'intérêt. [Le Conseil municipal] Donne un avis favorable à la demande précitée ».

Jean GUILLARD n'appartient pas à la liste de référence pour cette monographie, mais sa famille réside sur Civrieux.

L'EFFECTIF DES SAPEURS-POMPIERS

Sur un effectif de 30 sapeurs-pompiers en 1914, 24 sont mobilisés, dont 2 « morts pour la France » (Louis JOSSE-RAND et Etienne PERRIER). Jean-Claude BERGER, le maire de Civrieux, décède durant le conflit. En 1919, le renouvellement sera de 50 %. L'effectif est alors constitué au 2/3 d'anciens combattants.

LA FIN DE LA GUERRE

L'Armistice ne signifie pas la démobilisation. En France, les 5 millions de soldats reviennent dans leurs foyers en 2 phases : de novembre 1918 à avril 1919, puis de juillet à septembre 1919. Quant aux jeunes des classes 1918 et 1919, ils ne sont libérés qu'en mai-juin 1920 et mars 1921.

Des mobilisés d'août 1914, le dernier Sévérien est rendu à la vie civile le 13 juin 1921, après avoir purgé une peine de 3 ans au pénitencier de DOUÉRA (Algérie), pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner alors qu'il est sur le front d'Orient (condamné le 5 avril 1917, amnistié le 21 avril 1921 et libéré le 25 juin 1921).

Claude COLAS (Classe 1910), engagé volontaire pour 4 ans (en même temps que Louis TRICARD), est incorporé au 1^e régiment de chasseurs d'Afrique à Rabat. Il participe à plusieurs campagnes au Maroc (dégagement de Fez, prise de Marrakech).

L'unité combat jusqu'en février 1915 sur différents fronts de France et de Belgique (batailles de la Marne, de l'Aisne, et des Flandres) puis est engagée dans les guerres de tranchées.

Il est nommé caporal (le 15 juin 1915), puis sergent (31 mars 1917).

Il est blessé à Douaumont le 13 mai 1916 (éclat de grenade au mollet droit).

Une citation du 17 juillet 1918 de la 3^e brigade du Maroc : « Sous-officier d'un courage intrépide et calme. En fin d'attaque, la section étant en butte aux feux de plusieurs mitrailleuses ennemis, il n'a pas cédé un pouce de terrain ; a puissamment contribué à arrêter une contre-attaque ».

Il est à nouveau blessé le 30 septembre 1918, peut-être dans le département des Ardennes, vers Ardeuil-et-Montfauzelles (par éclat d'obus : plaie cuisse droite et amputation de l'avant-bras droit, leucone à l'œil droit, photophobie). Il est évacué. Ses services en campagne sont comptés jusqu'au 29 septembre 1919 soit une mobilisation de 8 ans 1 mois et 11 jours.

Il est honoré de la Médaille Commémorative de Grande Guerre agrafe « Marne », médaille coloniale avec agrafe « Maroc », Croix de Guerre avec étoile de Bronze.

Il est le frère de Marius COLAS, dont le nom est inscrit sur le monument aux morts de Civrieux.

Après la guerre, il devient préposé aux Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT).

Il se marie le 22 novembre 1919. Domicilié à Charantonnay à environ 30 km de Vienne, il décède en 1975 à l'âge de 85 ans.

Louis TRICARD (classe 1910) a un début de parcours similaire à Claude COLAS, mais il change de corps dès mars 1915 pour terminer la guerre au 110^e régiment d'artillerie lourde. Maréchal des logis le 23 juin 1915, il est mis en congé le 17 juillet 1919 après avoir effectué 7 ans 11 mois et 5 jours de service actif.

Le monument aux morts

Il est inauguré le 31 octobre 1920.

Il est érigé sur le terrain dont la commune fait l'acquisition pour la construction de la nouvelle poste.

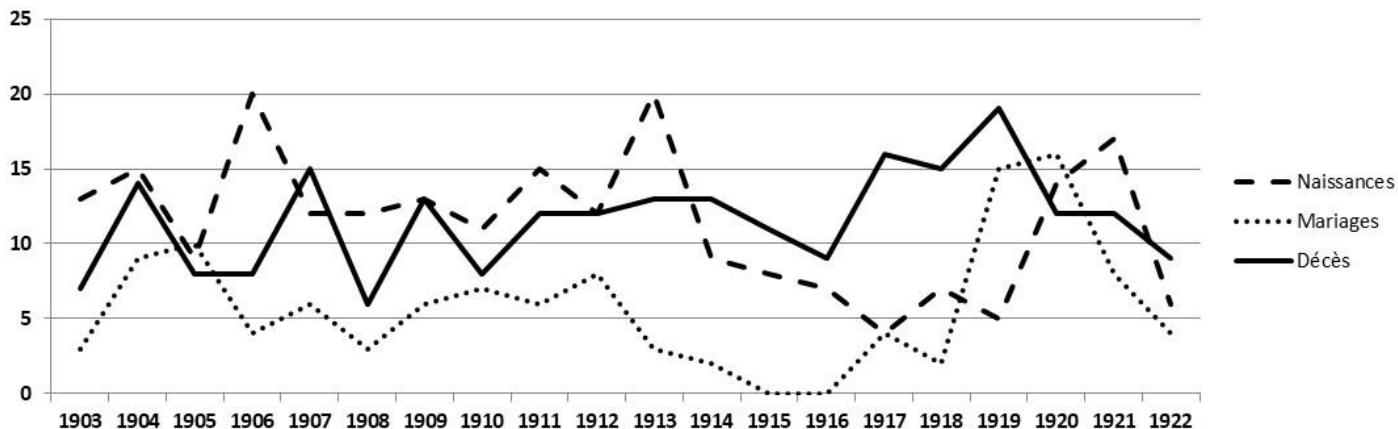


Les incidences sur la population

Les recensements montrent un village qui perd des habitants bien que les naissances soient globalement supérieures aux décès, phénomène qui se poursuit jusqu'en 1968 !

1906	1911	1921	1926	1931	1936
634	592	560	527	536	494

Les disparus de la Grande Guerre ont nécessairement contribué au décroissement de la population, d'autant que le taux de la mortalité et de la natalité sur la décennie suivante est équivalent à la précédente.



Les courbes montrent les incidences de plage 1913 – 1921. Outre celle des décès, les deux autres courbes sont fortement impactées. Le nombre de mariages chute dès 1913 (cette classe part en même temps que la classe 1912) et remonte avec le retour des soldats. La courbe des naissances est comparable avec un décalage d'une année.

La mémoire collective ne retient pas de cas de grippe « espagnole » qui pourtant de par le monde a fait plus de victimes que la Grande Guerre.

LA LISTE DE RÉFÉRENCE DE 251 NOMS

Légende pour la 1^{ère} colonne :

M = mort pendant le conflit – N : non mobilisé.

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
M	ACHARD	Antoine	08/12/1889	François	DUBOST	Marie
M	ACHARD	Louis Barthélémy	11/11/1881	François	DUBOST	Marie
	ACHARD	Jean	20/12/1879	André	BORIX	Françoise
	ACHARD	Jean Pierre	19/09/1884	François	DUBOST	Marie
	ALAMERCERY	Jean Claude	18/01/1881	Marin	MOIROUX	Marie
	ALAMERCERY	Jean Marie	16/04/1876	Marin	MOIROUX	Marie
M	ALION	François	19/04/1891	Pierre	BELLETON	Pierrette
M	AUBERGER	Pierre Louis	15/09/1895	Jean Marie	LACROIX	Louise Marie
	BAILLY	Jean Louis	05/10/1877	Louis	CHABRY	Benoîte
	BALLAZ	Jean Marie	13/10/1886	Jean Marie	BOUVIER	Geneviève
M	BAS	Gaspard	14/10/1886	Jean	VALENTIN	Étiennette
	BATIN	Jean Pierre Camille	31/01/1885	Jean Pierre	LARDET	Mariette
	BATIN	Jean Antoine	26/04/1870	Jean Régis Martin	NAMIANT	Marie
	BATTIN	Antoine dit Tony	15/10/1896	Jean Pierre	LARDET	Marie
	BEGUET	Joseph	28/08/1891	Louis	GRENIER	Marie
	BELIN	Nicolas	30/08/1879	Benoît	DUBOST	Claudine
	BELIN	Jean-Pierre dit Joanny	19/12/1890	Benoît	DORANGEON	Marie

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
N	BELLATON	Joseph	11/01/1896	inconnu	BELLATON	Annette
	BELTON	Louis	13/03/1886	Jacques	DUCLOS	Jeanne Marie
N	BERGER	Jean Claude	06/01/1869	Pierre	BELIN	Marie
	BERLIE	André	25/01/1892	François	GAY	Mariette
	BERLIE	Jean Marie	08/04/1868	Claude	AYNE	Marguerite
	BERLIE	Claude	14/05/1872	Claude	AYNE	Marguerite
	BERNALIN	Pierre	18/08/1878	Claude	DORANGEON	Marie
M	BERNISSON	Charles	27/09/1878	Louis	BREBANT	Marie
M	BERNISSON	Joanny	02/08/1891	Louis	BREBANT	Marie
	BERNISSON	Jean	01/06/1889	Louis	BREBANT	Marie
	BERNISSON	Barthélémy	29/12/1887	Louis	BREBANT	Marie
	BERNISSON	François	19/10/1881	Louis	BREBANT	Marie
	BERTHAUD	Pierre	25/07/1894	Antoine	DESCOLLONGES	Catherine
	BETTUT	Jean Pierre	20/08/1885	Jean Claude	MALAVAL	Élisabeth
	BORIX	Jean Louis	12/02/1891	Benoît	GRANDET	Marie
	BORIX	Antoine	07/07/1894	Benoît	GRANDET	Marie
	BOUCHARD	Jacques Charles	10/01/1874	Charles Claude	MARTIN FANNELY	Françoise
	BOUCHARD	Claude	13/08/1874	Claude Marie	FRACHET	Claudine
	BRAZY	Joseph	26/05/1879	Pierre	RADISSON	Jeanne Marie
M	BREBAN	Eugène	19/01/1891	François	VAL	Catherine
	BRUN	Antoine	18/10/1874	Jacques	BERLIE	Marguerite
M	CABUT	Claude	25/01/1887	Antoine	VALENTIN	Rosalie
M	CABUT	Denis Claude	01/10/1882	Antoine	VALENTIN	Rosalie
	CABUT	Jean François	27/08/1884	Antoine	VALENTIN	Rosalie
M	CHAMPION	Claude	16/09/1895	Jean Antoine	BATIN	Anne Pierrette
	CHAMPION	Louis	12/04/1896	Jean François	GAUDIER	Justine Marguerite
	CHAMPION	David Joseph	19/03/1897	Jean Antoine	BATIN	Anne Pierrette
M	CHAPET	Jean	24/07/1898	René	DENEPLE	Claudine
M	CHAPOLARD	Jules Simon	10/01/1898	Simon Antoine	BATIN	Marie
	CHAPOLARD	François	02/12/1885	Simon Antoine	BATIN	Marie
	CHAPOLARD	Jean Pierre	28/10/1887	Simon Antoine	BATIN	Marie
	CHAPOLARD	Jean Marie	09/05/1892	Simon Antoine	BATIN	Marie
	CHAPOLARD	François	14/11/1879	Jean Baptiste	DEGOUT	Benoîte
	CHARVET	Victor	07/09/1874	Antoine	DEBORDE	Jeanne Marie
	CHARVET	Louis	19/11/1876	Antoine	DEBORDE	Jeanne Marie
	CHATANAY	Pierre	04/02/1873	Jean Baptiste	DORANGEON	Marguerite
	CLAUDIN	Claude	10/02/1880	Antoine	ALAMERCERY	Françoise
M	COLAS	Marius	23/05/1893	Jules	VALENTIN	Virginie
	COLAS	Claude Jean Marie	01/05/1890	Jules	VALENTIN	Virginie
	COLLET	Louis Benoît	27/05/1885	François	DEREAS	Marie Françoise
	COLLET	Benoît	02/06/1879	François	DEREAS	Marie Françoise
	COLLET	Pierre François	15/12/1889	François	DEREAS	Marie Françoise
	COSTE	Rémi Pierre	22/08/1885	Pierre	VIALATTE	Virginie
	COTE	Jean Baptiste	03/09/1867	Jean Baptiste	GRILLET	Marie
	COTE	Louis	01/08/1870	Jean Baptiste	GRILLET	Marie
	COTE	Jean	22/10/1898	François	BICHONNIER	Françoise
	COTE	Louis	06/09/1896	Jean Baptiste	COLOMB	Marie
	COTE	Benoît	27/10/1894	Jean Baptiste	COLOMB	Marie
N	COTE	Pierre	25/05/1891	Jean	COMPETON	Claudine

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
	COTE	Claude	04/06/1873	Jean Baptiste	GRILLET	Marie
N	COTE	François	24/02/1871	François	MALAVAL	Françoise
	COTTE	Nicolas	17/08/1899	Nicolas	BELIN	Antoinette
N	COULEUR	Charles Marie	06/07/1873	Antoine	BAGE	Marie
M	CROZET	François Marie	25/11/1891	Benoît	CHANUT	Pierrette Antoinette
M	CRUIZIAT	Claude	24/01/1892	Jean Marie	DESCHAMPS	Louise
N	CULET	François	30/09/1878	François	PAGNON	Jeanne
N	DECOLLONGES	Pierre	21/11/1889	Pierre	NEYRET	Françoise
	DELAIGUE	Benoît	27/02/1897	Benoît	STIVAL	Louise
	DORANGEON	Philibert Pierre André	03/04/1893	Pierre	BARBIER	Henriette
	DORANGEON	Jean Antoine	20/06/1898	Jean Pierre	STIVAL	Hélène
	DORANGEON	Nicolas Joanny	23/07/1896	Pierre	BARBIER	Henriette
M	DREVET	Jean	11/02/1877	Jean Benoît	JOUVE	Jeanne
	DRU	Casimir Louis Gabriel	24/12/1881	Antoine	DEBONNEL	Jeanne
M	DUBOST	Joanny David	03/06/1886	Jean Claude	RAY	Marie
	DUBOST	Claude Caroline	25/11/1878	Jean Claude	RAY	Marie
	DUBOST	Nicolas Joseph	01/02/1896	Joseph	SERVY	Marie
	DUBOST	Alphonse Nicolas	02/08/1874	Nicolas	LALIVE	Pétronille
N	DUBOST	Pierre	18/12/1893	Nicolas	BERGER	Anne
N	DUBOST	Joseph	27/08/1870	Nicolas	LALIVE	Pétronille
M	DUMONT	Louis Léon (Claude)	09/02/1891	Isaac	MALLET	Benoîte
	DUMY	Jean	27/09/1868	Léonard	CHAMOIS	Eugénie
	DUMY	Elie	07/04/1876	Léonard	ALEXALINE	Jeanne Eugénie
	DURAND	Michel	03/11/1875	François	PENARD	Catherine
	DYLAS	François	01/07/1898	Benoît	COLOMB	Marie
	FARET	François	25/04/1895	François	BERNET	Geneviève
	FREMION	Antoine Claudius	26/01/1892	Pierre	LAGER	Mariette
M	GAGNEUR	Jean Marie	20/04/1884	Joseph	NALLET	Eugénie
M	GAGNEUR	Pierre	07/10/1878	Joseph	NALLET	Eugénie
	GAGNEUX	Pierre	07/04/1879	Claude	HUMBERT	Marie
	GAILLOT	Benoît François	27/12/1884	Claude	JULIEN	Claudine
	GALLAND	François	21/11/1873	Gaspard	NAVEL	Marie
	GAUCHE	Benoît	17/03/1868	Pierre	BURTET	Marie
	GAUCHE	Camille	16/01/1895	Benoît	THOMAS	Claudine
M	GAY	François	05/08/1896	Étienne	PERRIER	Jeanne
	GAY	Antoine	19/11/1897	Etienne	PERRIER	Jeanne
	GAY	Marin	27/02/1868	Jean Marie	BERNARD	Françoise
	GENILLON	Claude	30/04/1881	Pierre	MOIROUX	Laurence
	GENILLON	Joseph	15/05/1887	Pierre	MOIROUX	Laurence
	GENILLON	Pierre	08/05/1884	Pierre	MOIROUX	Laurence
	GEOFFRAY	Jean Marie	10/07/1895	Pierre	RAY	Anne
M	GIROBY	Jean Pierre	13/04/1887	Antoine	BREBANT	Claudine
	GIROBY	Joseph	27/06/1884	Claude	GUILLARD	Jeanne
	GIRODON	Benoît Marius	24/12/1887	Benoît	CORRON	Jeanne
M	GIVRE	Antoine	10/06/1869	Antoine	LAS dit PEYSSON	Antoinette
M	GOBRY	Jean Pierre	11/10/1896	Claude	PERCET	Marguerite
M	GOBRY	François	25/02/1891	Claude	PERCET	Marguerite
	GOBRY	Claude	12/06/1871	Augustin	CUGNET	Marguerite
	GRIMAND	Louis	03/05/1885	Joseph	DECOLLONGES	Jeanne Marie

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
	GROBY	Jean	01/04/1891	André	THOMAS	Marie Rose
	GUICHARD	François	28/08/1895	François	STIVAL	Claudine
	GUICHARDON	Marie Joseph Augustin	07/03/1880	Louis Augustin Urbain	BERTHET	Françoise
	GUILLARD	Hyacinthe Claude	10/02/1896	Jacques Raphaël	NEYRAUD	Benoîte Jeanne
	GUILLARD	André	11/02/1881	Benoît	BOURASSON	Marie Suzanne
	GUILLOT	Jean Claude	17/10/1876	Antoine	MANIN	Marguerite
M	JARTIER	Philibert dit Andréa	05/02/1897	Joseph	PELLETIER	Jeanne Marie
	JAY	Benoît	13/04/1896	Jean	PERRET	Benoîte
	JOLION	Jean Baptiste	27/11/1879	Jean	COTE	Marguerite
M	JOSSERAND	Louis	13/01/1884	Camille	SERVY	Marie
	JOSSERAND	Jean	26/08/1882	Camille	SERVY	Mariette
M	JULIEN	Joseph	07/07/1879	Charles	MOIROUX	Catherine
	JULIEN	Claude	05/08/1874	Charles	MOIROUX	Catherine
	JULIEN	François	03/05/1870	Charles	MOIROUX	Catherine
	JULIEN	Charles	15/05/1898	Claude	CHAPOLARD	Claudine
	JULIEN	Jean Claude	09/03/1880	Régis	DURAND	Marie
N	JULIEN	Claude	07/03/1872	Pierre	CULET	Suzanne
	LABATIT	Antoine	20/10/1892	Claude	BERGER	Louise
	LABATIT	Claude Louis	29/05/1880	Claude	BERGER	Louise
	LACOUR	Marcellin	09/09/1888	Claude	FERRAND	Annette
	LAMAIN	Joseph Jules Marie	23/11/1878	Joseph Marie	PELLETIER	Jeanne Marie
	LARDET	François	23/12/1872	Antoine	TERRASSON	Marie
	LARDET	Antoine	01/09/1891	Antoine	TERRASSON	Marie
	LARDET	Jean Pierre	14/07/1876	Antoine	TERRASSON	Marie
N	LARDET	Joseph	08/01/1869	Antoine	TERRASSON	Marie
M	LAS	Jean Marie	30/09/1889	François	CENDRE	Philiberte
	LAS	Pierre	19/09/1891	François	CENDRE	Philiberte
	LEBLANC	Antoine	28/09/1869	Jean Baptiste	GLORIEUX	Benoîte
	LIEVRE	Claude	10/07/1876	Jean	GAILLOT	Françoise
	LIEVRE	Pierre	20/05/1874	Jean	GAILLOT	Françoise
	LIEVRE	Benoît	27/09/1878	Jean	GAILLOT	Françoise
	LIEVRE	Jean Marie	24/09/1883	Jean Claude	GAILLOT	Françoise
	LIEVRE	Jean	06/04/1870	Jean Claude	GAILLOT	Françoise
	LIEVRE	François	18/11/1871	Jean Claude	GAILLOT	Françoise
	LIONETON	Antoine	08/11/1883	Jean Victor	VALENTIN	Virginie
	LIONETON	Claude Victor	19/08/1875	Jean Victor	NAMIANT	Marguerite
	LIONETON	François	25/02/1885	Jean Victor	VALENTIN	Virginie
M	MARTIN	François dit Jean	19/07/1897	Antoine	BERUDIAT	Françoise
	MARTIN	Jean	02/07/1884	Jean	SIMARD	Catherine
	MATHET	Pierre	17/01/1889	inconnu	MATHET	Louise
	MERIEUX	Louis Antoine	31/01/1896	Benoît	VICARD	Marie Louise
M	MERMET	Jean Marie	14/11/1893	Alphonse	RON SIN	Claudine
	MERMET	Petrus	18/06/1891	Alphonse	RON SIN	Claudine
M	MICHELON	Pierre	08/07/1886	François	BELIN	Marie Antoinette
	MICHELON	François dit Francisque	23/02/1893	François	BELIN	Marie Antoinette
	MOIROUX	Jean Pierre	07/08/1899	Jean Marie	CHATANAY	Marie
	MOIROUX	Benoît François	28/08/1882	Benoît	ACHARD	Antoinette
	MOIROUX	Jean Marie	08/06/1873	Jean	PASTION	Mion-Philomène
	MOIROUX	Pierre	05/08/1879	François	CHATANAY	Marie

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
	MOIROUX	Clément	29/04/1878	Jean	PASTION	Mion-Philomène
	MONNET	Charles	03/07/1882	Jean Baptiste	CALLET	Catherine
	MOREAU	Jean François Daniel	08/05/1874	Jean Baptiste	BOISSON	Antoinette
	MOREL	Jean Marie	19/01/1880	Alexandre	TISSOT	Antoinette
	MOREL	Etienne	17/10/1869	André	BRIGAT	Marie
M	NALLET	Claude	30/07/1898	Joseph	MARTIN	Claudine
M	NALLET	Michel Antoine	23/12/1891	Benoît	DESPLANCHE	Eugénie
M	NALLET	Joseph	13/11/1889	Joseph	MARTIN	Claudine
	NALLET	Benoît	01/11/1888	Benoît	DESPLANCHE	Eugénie
	NALLET	Louis	05/01/1894	Benoît	DESPLANCHE	Eugénie
	NALLET	Jean Claude	08/06/1872	Pierre	SIGNORET	Laurence
	NALLET	Nicolas	12/02/1882	Joseph	MARTIN	Claudine
	NOYERIE	Louis Marius	24/08/1898	Joseph	MOIROUX	Claudine
	PAUTRE	Pierre Claudius	24/10/1897	Etienne	RONCHAU	Jeanne
	PECHARD	Jean François	08/09/1885	Jean Baptiste	MORU	Jeanne Marie
M	PENARD	Benoît	20/10/1889	Benoît	RAY	Jeanne Eugénie
	PENARD	Benoît	31/10/1899	Joseph	DEVRIEUX	Antoinette
	PENARD	François	25/06/1897	Joseph	DEVRIEUX	Antoinette
	PENARD	Joseph	02/01/1869	Benoît	BACHE	Jeanne Marie
N	PENARD	Jean	08/05/1894	Joseph	DEVRIEUX	Antoinette
	PENARD	Claude	17/11/1867	Michel	MERCIER	Marie
	PENIN	Joseph Antoine	24/08/1895	Philibert	THOMAS	Louise
	PENIN	Michel Louis	14/5/1893	Philibert	THOMAS	Louise
	PERCET	Claude	05/11/1882	Antoine	RADISSON	Marguerite
	PERCET	Antoine	26/07/1879	Antoine	RADISSON	Marguerite
N	PERCET	Jean	05/12/1868	Antoine	RADISSON	Marie
	PERIER	Auguste	21/02/1879	Jean	MOLLARD	Suzanne
	PERRAT	Benoît	17/02/1874	Jean Marie	NALLET	Claudine
	PERRET	Gabriel	19/01/1878	Pierre	VENARD	Claudine
M	PERRIER	Etienne	18/04/1878	Marin	RAY	Françoise
	PERRIER	Pierre	05/10/1896	Jean	GAY	Françoise
	PERRIER	Jean Marie	06/07/1890	Jean	GAY	Françoise
	PERRIER	Marin	26/07/1887	Jean	GAY	Françoise
	PERRIER	Jean Marie	04/08/1880	Etienne	GAY	Marie
	PERRIER	Nicolas	27/03/1880	Marin	RAY	Françoise
M	PERRIN	Jean Claude	01/09/1888	Jean Claude	BERLIE	Claudine
	PERRIN	Claude	22/10/1877	Jean Marie	RADISSON	Jeanne
	PERRIN	Marie Henri	15/03/1874	François	DUBY	Benoîte
	PILLARD	Benoît	08/03/1876	Joseph	BARJOT	Jeanne Charlotte
M	PROTHERY	Charles	15/12/1877	Félix	BILLION	Anne
	PROTHERY	Claudius	11/05/1886	Félix	BILLION	Anne
N	PULLIAT	Pierre (Petrus)	17/03/1866	Jean Claude	MICHEL dit ESPRIT	Marie
M	PY	Joseph	27/11/1895	Nicolas	VOIR	Marie
	QUENTIN	Michel	20/07/1895	Jean Baptiste	GUILLOT	Jeanne Marie
	QUENTIN	Sébastien	26/03/1890	Jean Baptiste	GUILLOT	Marie
N	QUENTIN	Jean Baptiste	30/08/1867	Michel	RABATEL	Benoîte Delphine
	RABILLOUD	Camille	16/12/1897	Jean Baptiste	DUFOUR	Apolline Élise
M	RABLET	Antoine	30/05/1893	Claude	DUMONT	Benoîte Antoinette
M	RADISSON	Benoît	28/11/1882	François	DYLAS	Jeanne

	Nom	Prénom	Date naissance	Prénom père	Nom mère	Prénom mère
	RADISSON	Antoine	15/04/1888	François	DYLAS	Jeanne
	RADISSON	Pierre	25/01/1886	François	DYLAS	Jeanne
N	RADISSON	Claudius	17/10/1893	François	DYLAS	Jeanne
M	RAY	Jean Louis David	03/05/1892	David	DUBOST	Marie
	RAY	Claude Joseph	13/11/1895	David	DUBOST	Marie
	RAY	Claude Joseph	12/05/1876	David	DUBOST	Eugénie Clotilde
	RAY	Joanny Nicolas	25/04/1887	David	DUBOST	Marie
	RAY	Claude David	01/04/1878	David	DUBOST	Eugénie Clotilde
	REVOL	Benoît	21/01/1874	Claude	MARGUIN	Philippine
	REY	Claude	04/05/1872	Mathieu	DESPLANCHE GUILLET	Désirée
	REY	Louis	10/09/1890	Mathieu	GUILLET	Désirée
	REYGROBELLET	César Elie Casimir	15/09/1887	François Alphonse	BONNEVILLE	Emilie Mélanie
M	RICHE	Pierre	24/01/1882	Jean	MORU	Jeanne
	RICHE	Jean Marie	20/02/1891	Jean Marie	MORU	Jeannette
M	ROMAND	André	25/07/1891	Louis	GAY	Louise
	ROMAND	Marius	07/04/1894	Louis	GAY	Louise
	ROMAND	Louis	19/11/1887	Louis	GAY	Louise
	RUIVET	Antoine	20/07/1873	Pierre	BERNARD	Claudine
	SEVE	Etienne	19/08/1875	Édouard	BERNELIN	Françoise
M	STIVAL	François	29/05/1882	Antoine	DARONNAS	Jeanne
	STIVAL	Nicolas	18/01/1892	François	DUBOST	Caroline
M	SUDIT	Herman Henri	13/03/1897	Pierre	BOUBET	Marie
	THIVAND	Alphonse	06/08/1874	Pierre Maxime	RIGOLET	Marie Constance
	THOMAS	Jean Pierre	05/12/1874	Jean Marie	SERVY	Marguerite
N	TISSOT	Pierre	07/06/1869	Louis	MARECHAL	Marie
	TRICHARD	Louis	22/10/1890	Jean Claude	DUCLOUD	Marie Gabrielle
	TRIPIER	Claude Antoine	30/05/1878	Antoine	MARTIN	Jeanne
M	VACHERESSE	Pierre	25/05/1897	Jean Claude	DYLAS	Marie Charlotte
M	VACHERESSE	Benoît	01/02/1886	Jean Claude	DYLAS	Marie Charlotte
	VACHERESSE	François	16/01/1895	Jean Claude	DYLAS	Marie Charlotte
	VALENCOT	Louis	28/12/1898	Claude	LENFRAY	Marie
M	VALLIN	Constant	17/03/1892	Claude	SOUVRAS	Anne Marguerite
	VEYRET	Jean Baptiste	14/04/1895	Claude	BILON	Marie Louise
	VEYRET	Jean Marie	14/09/1882	Claude	BILON	Marie Louise
M	VILLION	Claudius Joseph	10/08/1891	Claude	VALENCOT	Jeanne Louise
	VILLION	Joseph Claude	03/09/1875	Marie Joseph	THENON	Anne Marie
	VILLOUT	Claude	29/07/1894	François	COINTY	Jeanne
	VILLOUT	François	12/05/1882	François	COINTY	Jeanne

Quinze des soldats de la liste de référence seront mobilisés en 1939 pour la seconde guerre mondiale.

Pour mémoire. Quatre enfants de Civrieux qui figurent sur la plaque commémorative de la guerre 1870 de Trévoux :

- DRU Bénigne - Né 27 septembre 1844 à Civrieux, fils de Antoine DRU et Pierrette GEOFFRAY, décédé le mardi 6 décembre 1870 à l'hôpital de Bourg ;
- BOUWARD Jean - Né le 29 janvier 1849 à Civrieux, fils de François BOUWARD et de Pierrette NEOME, décédé le 16 janvier 1871 à l'hôpital militaire de Vincennes à Saint-Mandé - Soldat de la Garde nationale mobile de l'Ain ;
- MARECHAL Antoine - Né à Civrieux (vers 1848), fils de Jean MARECHAL et Marie PROST, décédé le 17 janvier 1871 à l'hôpital de Bourg - Garde mobilisé ;
- CHOSSON André - Né 17/2/1843 à Civrieux, fils de Germain CHOSSON et Marie MOIROUX.